

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉR COMMUNAUTAIR DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRA

Envoyé en préfecture le 24/07/2020

Reçu en préfecture le 24/07/2020

Affiché le

ID: 033-200070092-20200717-2020_07_PV03-AU

SÉANCE DU 17 JUILLET 2020

Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 78 Nombre de conseillers communautaires en exercice : 78

Date de convocation : 11/07/2020

L'an deux mille vingt, le dix sept juillet à 14 H 30, le Conseil communautaire s'est réuni, en la Salle des fêtes à Bayas, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON,

Présents:

Philippe BUISSON, Président, Jacques LEGRAND, Vice-Président, Fabienne FONTENEAU. Viceprésidente, Patrick MERCIER, Vice-président, Hervé ALLOY, Vice-président, Jean-Philippe LE GAL, Vice-Président, Laurent DE LAUNAY, Vice-président, Chantal GANTCH, Vice-présidente, Jean-Luc LAMAISON, Vice-président, Eveline LAVAURE-CARDONA, Vice-présidente, Sébastien LABORDE, Viceprésident, Laurent KERMABON, Vice-président, David REDON, Vice-Président, Thierry MARTY, Vice-Président, Stéphanie DUPUY, Vice-présidente, Alain JAMBON, Vice-président, Jean Louis ARCARAZ. Conseiller délégué, Michel MILLAIRE, Conseiller délégué, Bernard GUILHEM, Conseiller délégué, Brigitte NABET-GIRARD, Conseillère déléguée, Gabi HOPER, Conseillère déléguée, Denis SIRDEY, Conseiller délégué, Jean Claude ABANADES, Conseiller délégué, Michel MASSIAS, Conseiller délégué, Mireille BERNEDE, Bernard BACCI, Jean-Luc BARBEYRON, Armand BATTISTON, Gérard MUSSOT, Joachim BOISARD, Didier CAZENAVE, Renaud CHALLENGEAS, Marianne CHOLLET, Mireille CONTE-JAUBERT, Jérôme COSNARD, Jean Louis D'ANGLADE, Hervé GODINAUD, Lionel GACHARD. Christophe GALAN, Christophe GIGOT, Philippe GIRARD, Patrick HUCHET, Patrick JARJANETTE. Fabienne KRIER, Michèle LACOSTE, Bruno LAVIDALIE, Marie-Noëlle LAVIE, Martine LECOULEUX, Gonzague MALHERBE, Frédéric MALVILLE, Pierre MALVILLE, Pierre-Jean MARTINET, Gérard MOULINIER, Alain PAIGNE, Paquerette PEYRIDIEUX, David RESENDÉ, Christophe-Luc ROBIN. Baptiste ROUSSEAU, Agnès SEJOURNET, Marie-Claude SOUDRY, Jean-Jacques TALLET, Rachel VAUNA, Josette TRAVAILLOT, Michel VACHER, Philippe VIRONNEAU

Absents:

Eléna DECOLASSE, Edwige NOMDEDEU, Charles POUVREAU

Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:

Jean-Luc DARQUEST pouvoir à Jean-Luc LETERME, Marie-Sophie BERNADEAU pouvoir à Thierry MARTY, Sandy CHAUVEAU pouvoir à Jean Louis ARCARAZ, Julie DUMONT pouvoir à Laurent KERMABON, Philippe DURAND-TEYSSIER pouvoir à Michel MILLAIRE, Jocelyne LEMOINE pouvoir à Pierre MALVILLE, Odile LUMINO pouvoir à Josette TRAVAILLOT, Anne-Marie PRIEGNITZ pouvoir à Denis SIRDEY, Laura RAMOS pouvoir à Marianne CHOLLET, Laurence ROUEDE pouvoir à Philippe BUISSON

Madame Fabienne FONTENEAU a été nommée secrétaire de séance

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SÉANCE DU VENDREDI 17 JUILLET 2020

Envoyé en préfecture le 24/07/2020 Recu en préfecture le 24/07/2020

Affiché le

ID: 033-200070092-20200717-2020_07_PV03-AU

Lors de cette séance, le Conseil communautaire, dûment convoqué, a :

- désigné la secrétaire de séance : Madame Fabienne FONTENEAU

- pris les délibérations suivantes

Nombre de conseillers présents : 65 Nombre de conseillers absents : 3

Nombre de conseillers ayant donné pouvoir : 10

Pour information : la délibération portant sur la désignation des membres des commissions thématiques intercommunales est retirée et reportée lors d'un prochain conseil.

ADMINISTRATION GENERALE

Rapporteur: Monsieur Philippe BUISSON

2020-07-060 : Communication des délibérations du Bureau et des actes juridiques pris depuis la séance du 20 février 2020

Le Conseil communautaire en l'absence d'observations, prend acte de ces actes juridiques et décisions étant entendu que cette communication n'est pas sanctionnée d'un vote.

2020-07-061 : Désignation des représentants au SMICVAL

A l'unanimité (75 conseillers présents ou ayant donné pouvoir), Le Conseil communautaire décide de désigner les délégués suivants :

	Titulaires	Suppléants		
1	Jean-Claude Abanadès	Sophie Blancheton		
2	Armand Battiston	Philippe Durand Teyssier		
3	Mireille Conte-Jaubert	Lionel Gachard		
4	Jérôme Cosnard	Christophe Galan		
5	Fabienne Fonteneau	Bernard Guilhem		
6	Chantal Gantch	Patrice Huchet		
7	Gabi Höper	Martine Lecouleux		
8	Fabienne Krier	Jocelyne Lemoine		
9	Jean-Philippe Le Gal	Bruno Lavidalie		
10	Pierre-Jean Martinet	Joël Massy		
11	David Resende	Paquerette Peyridieux		
12	Michel Vacher	Florence Warsmann		

2020-07-062 : Désignation des représentants au SEMOCTOM

A l'unanimité (75 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide de désigner les 5 délégués titulaires et le 5 délégués suppléants suivants :

	Titulaires	Suppléants
1.	Jean-Luc Lamaison (Nérigean)	Stéphanie Dupuy
2.	Pierrick Ballester (Saint-Quentin de Baron)	Raynald Chevallot (Génissac)
3.	Alain Clémenceau (Moulon)	Bruno Elies (Espiet)
4.	Frédéric Picq (Daignac)	Serge Platon (Tizac de Curton)
5.	Valérie Olivier (Saint-Germain du Puch)	Anne Martin Saint Léon
	, and the second	(Saint-Germain du Puch)

2020-07-063 : Désignation des représentants à l'Agence départementale "Gironde Ressources"

A l'unanimité (75 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide de désigner un représentant titulaire et un représentant suppléant pour sièger à l'Assemblée générale de l'agence départementale « Gironde Ressources » :

Titulaire	Suppléant
Jean Luc Darquest	Michel Millaire

FINANCES, FISCALITE ET AFFAIRES JURIDIQUES

Envoyé en préfecture le 24/07/2020 Reçu en préfecture le 24/07/2020

Affiché le

ID: 033-200070092-20200717-2020_07_PV03-AU

Rapporteur: Monsieur Hervé ALLOY

2020-07-064 : Désignation des membres de la Commission de contrôle financier

A l'unanimité (75 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide :

- de désigner les représentants suivants :

Titulaires	Suppléants	
Hervé ALLOY	Mireille CONTE JAUBERT	
Hélène ESTRADE	Pierre-Jean MARTINET	
Alain JAMBON	Michel MASSIAS	
Denis SIRDEY	Bernard BACCI	
Lionel GACHARD	Marie-Claude SOURDY	

2020-07-065 : Désignation des membres de la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT)

A l'unanimité (75 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide :

- de confirmer la répartition des sièges de la CLECT telle que prévue par délibération n°2017-02-053 en date du 17 février 2017 :
 - un représentant titulaire et un représentant suppléant par commune pour les communes de moins de 3 500 habitants,
 - trois représentants titulaires et trois représentants suppléants par commune pour les communes de 3 500 habitants et plus,

- de procéder à la désignation des membres de la CLECT sur la base des propositions nominatives transmises par les communes comme suit :

Commune	Représentants titulaires	Représentants suppléants
ABZAC	Grégory BORDAT	Jean-François DELMOTTE
ARVEYRES	Cédric AVRILLAUD	Cynthia SAVARY
BAYAS	Nelly GUILLOUX	Fabienne KRIER
BONZAC	Jean-Luc LETERME	Jean-Luc DARQUEST
CADARSAC	Joachim BOISARD	Jocelyne ANTONIAZZI
CAMPS SUR L'ISLE	David RESENDE	Thierry BARNAGAUD
CHAMADELLE	Gérard MUSSOT	Sophie BLANCHETON
COUTRAS	Jérôme COSNARD Patrick MERCIER Alain JAMBON	Michel DION Philippe MARIGOT Grégoire ROUSSELLE
DAIGNAC	Christian SIUTAT	Romuald CHAGNEAU
DARDENAC	Ludovic MAUREY	Grégory LOGIEZ
ESPIET	Daniel LACOSSE	Florence MARTY
GENISSAC	Albert COLL	Berty MARIE
GOURS	Pierre-Yves BAJARD	Honoré SEGUY
GUITRES	Hervé ALLOY	Patrick ANGULO
IZON	Laurent DE LAUNAY Brigitte NABET GIRARD Frédéric MALVILLE	Philippe GIRARD Audrey COMBIER Sophie CARRERE
LAGORCE	Bruno LAVIDALIE	Benjamin PARAGE
LALANDE DE POMEROL	Frédéric DUDILLOT	Virginie MINETTO
LAPOUYADE	Stéphane BEAUFILS	Hélène ESTRADE
LE FIEU	Miguel TORRES	Michel VACHER
LES BILLAUX	Bernadette MOREL	Ghislaine HAMEL

LES EGLISOTTES ET CHALAURES	Patrick HUCHET	Envoyé en préfecture le 24/07/2020 Reçu en préfecture le 24/07/2020
LES PEINTURES	Armand BATTISTON	Affiché le BERTEAU
LIBOURNE	Denis SIRDEY Laurence ROUEDE Jean-Philippe LE GAL	D: 033-200070092-20200717-2020_07_PV03-AU Sandy CHAUVEAU Monique JULIEN
MARANSIN	Bernard BACCI	Michèle AUTIER
MOULON	Christine BROUSTE	Chantal FARNIERE
NERIGEAN	Jean-Luc LAMAISON	Nicolas POIRIER
POMEROL	Caroline RAYNIER	Cédric CALLEGARAIN
PORCHERES	David REDON	Christian AICOBERRY
PUYNORMAND	Jean-Pierre ARNAUD	Mireille BERNEDE
SABLONS	Francine TREBUCHAIRE	Jean-Claude ABANADES
SAINT ANTOINE SUR L'ISLE	André CLASTRES	Paquerette PEYRIDIEUX
SAINT CHRISTOPHE DE DOUBLE	Martine LECOULEUX	David MESNIER
SAINT CIERS D'ABZAC	Lionel GACHARD	Cécile ABOUDARAM
SAINT DENIS DE PILE	Pascal PERAULT Catherine CARRERE Fabienne FONTENEAU	Marc LAGARDE Gérald DECAESTEKE Colette LAGARDE
SAINT GERMAIN DU PUCH	Maria BONNEFON	Rachel VAUNA
SAINT MARTIN DE LAYE	Christophe GALAN	Pierre MALGUID
SAINT MARTIN DU BOIS	Jean-Philippe VIRONNEAU	Marie-Flor LACOSTE
SAINT MEDARD DE GUIZIERES	Stéphane CATALAN	Mireille CONTE JAUBERT
SAINT QUENTIN DE BARON	Pierrick BALLESTER	Dany JOLY
SAINT SAUVEUR DE PUYNORMAND	Jean-Frédéric GRELAUD	Martine CADOT
SAINT SEURIN SUR L'ISLE	Eveline LAVAURE CARDONA	Patrick JARJANETTE
SAVIGNAC DE L'ISLE	Chantal GANTCH	Bertrand LACCOURS
TIZAC DE CURTON	Christian ARFELLI	Sylvie GALLARD
TIZAC DE LAPOUYADE	Frédéric FERCHAUD	Dominique BERNESCUT
VAYRES	Jacques LEGRAND Laurence CHATELIER Jacques MARSAN	Evelyne RUBIO Eric SUCCO Kathia CARPENTEY

2020-07-066 : Désignation des commissaires titulaires et suppléants à la Commission intercommunale des impôts directs (CIID)

A l'unanimité (75 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire approuve la liste annexée des commissaires titulaires et suppléants à l'intérieur de laquelle la direction départementale des services fiscaux de la Gironde désignera 10 commissaires titulaires et 10 commissaires suppléants.

2020-07-067 : Rapport sur les orientations budgétaires pour l'année 2020

A l'unanimité (75 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil Communautaire prend acte que ce débat permet à l'assemblée délibérante

- d'être informée sur la situation financière de la Communauté d'agglomération,
- d'adopter les orientations budgétaires qui préfigurent les priorités qui seront affichées dans le budget primitif 2020.

2020-07-068 : Approbation des comptes de gestion 2019 - Budget principal de La Cali

Par 73 voix pour et 2 abstentions (Christophe Gigot, Gonzague Malherbe),

Le Conseil communautaire décide que le compte de gestion « budget principal » dressé pour l'exercice 2019, par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

2020-07-069: Approbation des comptes de gestion 2019 - Budget and

Après en avoir délibéré (75 présents ou ayant donné pouvoir). Et par **73 voix pour et 2 abstentions** (Christophe Gigot, Gonzague Malherine) 033-200070092-20200717-2020_07_PV03-AU

Envoyé en préfecture le 24/07/2020 Reçu en préfecture le 24/07/2020

Affiché le

Le Conseil communautaire décide que le compte de gestion du budget annexe « transport »dressé pour l'exercice 2019, par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

2020-07-070: Approbation des comptes de gestion 2019 - Budget annexe centre aquatique

Par 73 voix pour et 2 abstentions (Christophe Gigot, Gonzague Malherbe).

Le Conseil communautaire décide que le compte de gestion du budget annexe « centre aquatique » dressé pour l'exercice 2019, par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

2020-07-071: Approbation des comptes de gestion 2019 - Budget annexe ZAE de Frappe

Par 73 voix pour et 2 abstentions (Christophe Gigot, Gonzague Malherbe).

Le Conseil communautaire décide que le compte de gestion du budget annexe « Zone d'activités économiques de Frappe» dressé pour l'exercice 2019, par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

2020-07-072 : Approbation des comptes de gestion 2019 - Budget annexe ZAE d'Eygreteau phases 1 et 2

Par 73 voix pour et 2 abstentions (Christophe Gigot, Gonzague Malherbe),

Le Conseil communautaire décide que le compte de gestion du budget annexe « parc d'activités d'Eygreteau - phases 1 et 2» dressé pour l'exercice 2019, par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

2020-07-073: Approbation des comptes de gestions 2019 - Budget annexe ZAE d'Evgreteau phases 3 et 4

Par 73 voix pour et 2 abstentions (Christophe Gigot, Gonzague Malherbe),

Le Conseil communautaire décide que le compte de gestion « parc d'activités d'Eygreteau – phases 3 et 4 » dressé pour l'exercice 2019, par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

2020-07-074: Approbation des comptes de gestion 2019 - Budget annexe ZAE Barry sud

Par 73 voix pour et 2 abstentions (Christophe Gigot, Gonzague Malherbe),

Le Conseil communautaire décide que le compte de gestion du budget annexe « zone d'activités économiques du Barry sud » dressé pour l'exercice 2019, par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

2020-07-075: Approbation des comptes de gestion 2019 - Budget annexe pépinière d'entreprises

Par 73 voix pour et 2 abstentions (Christophe Gigot, Gonzague Malherbe),

Le Conseil communautaire décide que le compte de gestion du budget annexe « pépinière d'entreprises » dressé pour l'exercice 2019, par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur. n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

2020-07-076: Approbation des comptes de gestion 2019 - Budget annexe du SIEPA Les Billaux -Lalande de Pomerol

Par 73 voix pour et 2 abstentions (Christophe Gigot, Gonzague Malherbe),

Le Conseil communautaire décide que le compte de gestion du budget principal eau et assainissement du SIAEPA Les Billaux Lalande de Pomerol dressé pour l'exercice 2019, par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

2020-07-077: Vote du compte administratif 2019 - Budget principal de La Cali

Par 71 voix pour et 2 abstentions (Christophe Gigot, Gonzague Malherbe), non participation de Philippe BUISSON, Président, ayant reçu pouvoir de Laurence ROUEDE

Le Conseil communautaire adopte les résultats présentés ci-dessous par section et par chapitre puis les résultats de clôture du compte administratif 2019

Section de fonctionnement:

Envoyé en préfecture le 24/07/2020

Reçu en préfecture le 24/07/2020

Les dépenses			Affiché le	5L0
Chap.	Objet	BP + DM 2019	ID: 033-200070092	2-20200717-2020_07_PV03-A
011	Charges à caractère général		6 253 193.81	5 737 339.26
012	Charges de personnel		14 795 398.00	14 569 379.56
014	Atténuations de produits		12 365 012.00	12 361 665.64
022	Dépenses imprévues		463 476.00	1
023	Virement à la section d'investissement		3 958 995.69	1
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections		1 520 000.00	3 612 215.89
65	Autres charges de gestion courante		17 237 203.50	16 496 465.08
66	Charges financières		248 500.00	212 037.93
67	Charges exceptionnelles		90 000.00	84 777.08
TOTAL			56 931 779.00	53 073 880.44
IOIAL			30 331 773.00	00 070 000.4

Les recettes					
Chap.	Objet	BP + DM 2019	Réalisé 2019		
002	Résultat de fonctionnement reporté	2 922 657.03			
013	Atténuation des charges	41 061.32	83 592.47		
042	Opération d'ordre de transfert entre sections	69 800.00	760 839.64		
70	Produits services, ventes diverses	1 714 001.00	1 832 007.64		
73	Impôts et taxes	38 657 055.00	39 404 819.72		
74	Dotations et participations	13 336 567.00	13 729 635.35		
75	Autres produits de gestion courante	190 637.65	167 073.82		
76	Produits financiers	0	0.04		
77	Produits exceptionnels	0	1 461 352.69		
TOTAL		56 931 779.00	57 439 321.37		

Résultat de l'exercice : 4 365 440.93 € Excédent N-1 : 2 922 657.03 € Résultat de clôture : 7 288 097.96 €

<u>Section d'investissement</u>:

Les dépenses				
Chap.	Objet	BP + DM 2019	Réalisé 2019	
001	Résultat d'investissement reporté	914 844.80		
020	Dépenses imprévues d'investissement	216 319.59	<i>I</i>	
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	69 800.00	760 839.64	
041	Opérations patrimoniales	200 000.00	122 434.28	
16	Emprunts et dettes assimilées	840 024.31	786 179.27	
20	Immobilisations incorporelles	597 699.74	231 254.92	
204	Subventions d'équipement versées	3 192 624.29	759 224.91	
21	Immobilisations corporelles	8 422 643.50	6 320 764.91	
23	Immobilisations en cours	4 505 043.66	3 515 210.89	
27	Autres immobilisations financières	641 775.00	0	
TOTAL	· h	19 600 774.89	12 495 908.82	

Les recettes					
Chap.	Objet	BP + DM 2019	Réalisé 2019		
021	Virement de la section de fonctionnement	3 958 995.69	1		
024	Produits de cession	1 500 000.00	1		
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 520 000.00	3 612 215.89		
041	Opérations patrimoniales	200 000.00	122 434.28		

TOTAL		19 6	00 774.89	14 644 612.71
27	Autres immobilisations financières	1	12 774.89	119 328.06
16	Emprunts	4 00 QD :033-200070092-20200717-2020_0		92-20200717-2020_07_PV03-AU
13	Subventions d'investissement		Affiché le	5L0~
10	Dotations, fonds divers et réserves	6 9	Reçu en préfectu	re le 24/07/2020
			Envoyé en préfec	cture le 24/07/2020

Résultat de l'exercice : 2 148 703.89 € Excédent/Déficit N-1 : - 914 844.80 € **Résultat de clôture :** 1 233 859.09 €

Reste à réaliser :

Dépenses : 2 146 949.10 € Recettes : 636 000.00 € Solde : -1 510 949.10 €

2020-07-078: Vote du compte administratif 2019 - Budget annexe transport

Par 71 voix pour et 2 abstentions (Christophe Gigot, Gonzague Malherbe), non participation de Philippe BUISSON, Président, ayant reçu pouvoir de Laurence ROUEDE

Le Conseil communautaire adopte les résultats présentés ci-dessous par section et par chapitre puis les résultats de clôture du compte administratif 2019 du budget annexe « transport »

Section de fonctionnement

Les dépenses					
Chap.	Objet	BP + DM 2019	Réalisé 2019		
011	Charges à caractère général	5 246 000.00	5 177 475.78		
012	Charges de personnel	231 009.00	230 203.26		
014	Atténuations de produits	5 000.00	0		
65	Autres charges de gestion courante	16 200.00	0.79		
022	Dépenses imprévues	200 000.00	1		
023	Virement à la section d'investissement	399 291.00	1		
042	Opération d'ordre transfert entre sections	111 200.00	109 848.00		
67	Charges exceptionnelles	434 000.00	348 743.03		
	TOTAL	6 642 700.00	5 866 270.86		

Les recettes				
Chap.	Objet	BP + DM 2019	Réalisé 2019	
002	Résultat de fonctionnement reporté	361 083.40	1	
013	Atténuations de charges	0	0	
70	Ventes de produits fabriqués, prestations	598 265.00	545 404.45	
73	Produits issus de la fiscalité (VT)	3 000 000.00	3 252 741.26	
74	Subventions d'exploitation	2 680 000.00	2 320 800.00	
75	Autres produits de gestion courante	3 351.60	37 504.11	
77	Produits exceptionnels	0	15 044.90	
	TOTAL	6 642 700.00	6 171 494.72	

Résultat de l'exercice : 305 223.86 Excédent N-1 : 361 083.40 **Résultat de clôture : 666 307.26**

Section d'investissement

Les dépenses				
Chap.	Objet	BP + DM 2019	Réalisé 2019	
20	Immobilisations incorporelles	6 423.00	996.00	
21	Immobilisations corporelles	1 502 220.00	532 185.19	
020	Dépenses imprévues	94 357.00	1	
	TOTAL	1 603 000.00	533 181.19	

Les recettes			Envoyé en préfect	
Chap.	Objet	BP + DM 2019	Reçu en préfecture	e le 24/07/2020 Réalise 20
001	Solde d'exécution reporté	505	Affiché le 196.53 ID: 033-20007009	02-20200717-2020 07 PV03-AU
021	Virement de la section de fonctionnement	399	291.00	1
040	Opération d'ordre transfert entre sections	111 :	200.00	109 848.00
10	Dotations, fonds divers et réserves	187	012.47	77 049.00
16	Emprunts	400	000.00	0
	TOTAL	1 603	000.00	186 897.00

Résultat de l'exercice : - 346 284.19 Excédent N-1 : 505 496.53 **Résultat de clôture : 159 212.34**

Restes à réaliser dépenses : 186 210.60€

2020-07-079: Vote du compte administratif 2019 - budget annexe centre aquatique

Par 71 voix pour et 2 abstentions (Christophe Gigot, Gonzague Malherbe), non participation de Philippe BUISSON, Président, ayant reçu pouvoir de Laurence ROUEDE

Le Conseil communautaire adopte les résultats présentés ci-dessous par section et par chapitre puis les résultats de clôture du compte administratif 2019 du budget annexe « centre aquatique »

Section de fonctionnement

	Les dépenses				
Chap.	Objet	BP + DM 2019	Réalisé 2019		
011	Charges à caractère général	138 468.50	59 384.05		
012	Charges de personnel	179 899.00	124 148.68		
65	Autres charges de gestion courante	100.00	1.76		
66	Charges financières	100 000.00	11 392.61		
022	Dépenses imprévues	5 958.50	0		
042	Opération d'ordre transfert entre sections	18 000.00	17 567.00		
	TOTAL	442 426.00	212 494.10		

Les recettes				
Chap.	Objet	BP + DM 2019	Réalisé 2019	
002	Excédent reporté	2 425.50		
74	Subventions d'exploitation	440 000.50	300 000.00	
75	Autres produits de gestion courante	0	0.48	
	TOTAL	442 426.00	300 000.48	

Résultat de l'exercice : 87 506.38 €

Excédent N-1 : 2 425.50 €

Résultat de clôture : 89 931.88 €

Section d'investissement

Les dépenses				
Chap.	Objet	BP + DM 2019	Réalisé 2019	
16	Emprunts	250 000.00	0	
21	Immobilisations corporelles	381 529.00	1 768.80	
23	Immobilisations en cours	23 349 471.00	13 412 032.49	
041	Opérations patrimoniales	500 000.00	340 458.20	
	TOTAL	24 481 000.00	13 754 259.49	

Les recettes				
Chap.	Objet	BP + DM 2019	Réalisé 2019	
001	Excédent reporté	936 503.28	1	
10	Dotations, fonds divers et réserves	3 834 657.72	2 657 641.00	
13	Subventions d'investissement	4 191 839.00	474 800.00	

000 Affiché le 1707.00 000 ID: 033-200070092-20200717-2020_07_PV03-AU
Affiche le
Envoyé en préfecture le 24/07/2020 Reçu en préfecture le 24/07/2020

Résultat de l'exercice : 736 206.71 €

Excédent N-1: 936 503.28

Résultat de clôture : 1 672 709.99 €

2020-07-080 : Vote du compte administratif 2019 - Budget annexe ZAE de Frappe

Par 71 voix pour et 2 abstentions (Christophe Gigot, Gonzague Malherbe), non participation de Philippe BUISSON, Président, ayant reçu pouvoir de Laurence ROUEDE 5 juillet 2020,

Le Conseil communautaire adopte les résultats présentés ci-dessous par section et par chapitre puis les résultats de clôture du compte administratif 2019 du budget annexe « zone d'activités économiques de Frappe » :

Section de fonctionnement

Les dépenses				
Chap.	Objet	BP + DM 2019	Réalisé 2019	
011	Charges à caractère général	1 040 002.35	713 697.86	
65	Autres charges de gestion courante	1 197.65	0	
042	Opérations d'ordre entre sections	112 774.89	112 774.89	
	TOTAL	1 153 974.89	826 472.75	

Les recettes				
Chap.	Objet	BP + DM 2019	Réalisé 2019	
002	Résultat reporté	1 197.65	1	
70	Produits des services et ventes diverses	112 774.89	112 774.89	
75	Autres produits de gestion courante	0	0.38	
042	Opérations d'ordre entre sections	1 040 002.35	713 697.86	
	TOTAL	1 153 974.89	826 473.13	

Résultat de l'exercice : 0.38 € Excédent N-1 : 1 197.65 € Résultat de clôture : 1 198.03€

Section d'investissement :

Les dépenses				
Chap.	Objet	BP + DM 2019	Réalisé 2019	
16	Emprunts et dettes assimilés	115 772.54	112 774.89	
040	Opérations d'ordre entre sections	1 040 002.35	713 697.86	
	TOTAL	1 155 774.89	826 472.75	

Les recettes				
Chap.	Objet	BP + DM 2019	Réalisé 2019	
001	Solde d'exécution reporté	49 003.08	/	
16	Emprunts et dettes assimilées	990 999.27	0	
165	Dépôts et cautionnements reçus	2 997.65	0	
040	Opérations d'ordre entre sections	112 774.89	112 774.89	
	TOTAL	1 155 774.89	112 774.89	

Résultat de l'exercice : - 713 697.86 €

Excédent N-1 : 49 003.08 €

Résultat de clôture : - 664 694.78 €

2020-07-081 : Vote du compte administratif 2019 - Budget annexe ZA Envoyé en préfecture le 24/07/2020 et 2

Par 71 voix pour et 2 abstentions (Christophe Gigot, Gonzague Malher Philippe BUISSON, Président, ayant reçu pouvoir de Laurence ROUE

Envoyé en préfecture le 24/07/2020

Reçu en préfecture le 24/07/2020

Affliché le

ID: 033-200070092-20200717-2020_07_PV03-AU

Le Conseil communautaire adopte les résultats présentés ci-dessous palification et par chapitre puis les résultats de clôture du compte administratif 2019 du budget annexe « parc d'activités d'Eygreteau – phases 1 et 2 » :

Section de fonctionnement

	Les dépenses				
Chap.	Objet	BP + DM 2019	Réalisé 2019		
66	Charges financières	25 231.82	24 067.37		
042	Opérations d'ordre entre sections	267 735.67	267 735.67		
TOTAL	1	292 967.49	291 803.04		

Les recettes				
Chap.	Objet	BP + DM 2019	Réalisé 2019	
70 Produits des services 75 Autres produits de gestion courante		216 495.00	216 495.00 0.34	
		0		
77 Produits exceptionnels		76 472.49	75 308.04	
TOTAL		292 967.49	291 803.38	

Résultat de l'exercice : 0.34 €

Excédent N-1:0

Résultat de clôture : 0.34 €

Section d'investissement :

Les dépenses				
Chap. Objet 16 Emprunts et dettes assimilés		BP + DM 2019	Réalisé 2019	
		270 000.00	267 735.67	
TOTAL	-	270 000.00	267 735.67	

Les recettes				
Chap.	Objet	BP + DM 2019	Réalisé 2019	
040 Opérations d'ordre entre sections		267 735.67	267 735.67	
16	Emprunts et dettes assimilées	2 264.33	0	
TOTAL		270 000.00	267 735.67	

Résultat de l'exercice : 0

Déficit N-1:0

Résultat de clôture : 0

2020-07-082 : Vote du compte administratif 2019 - Budget annexe ZAE d'Eygreteau - phases 3 et 4

Par 71 voix pour et 2 abstentions (Christophe Gigot, Gonzague Malherbe), non participation de Philippe BUISSON, Président, ayant reçu pouvoir de Laurence ROUEDE

Le Conseil communautaire de constater l'absence de crédits votés et l'absence d'exécution au titre de l'année 2019 pour le budget annexe « parc d'activités d'Eygreteau – phases 3 et 4 ».

2020-07-083: Vote du compte administratif 2019 - Budget annexe ZAE du Barry sud

Par 71 voix pour et 2 abstentions (Christophe Gigot, Gonzague Malherbe), non participation de Philippe BUISSON, Président, ayant reçu pouvoir de Laurence ROUEDE

Le Conseil communautaire de constater l'absence de crédits votés et l'absence d'exécution au titre de l'année 2019 pour le budget annexe « zone d'activités économiques du Barry Sud ».

2020-07-084 : Vote du compte administratif 2019 - Budget annexe pépinière d'entreprises

Par 71 voix pour et 2 abstentions (Christophe Gigot, Gonzague Malherbe), non participation de Philippe BUISSON, Président, ayant reçu pouvoir de Laurence ROUEDE

Le Conseil communautaire adopte les résultats présentés ci-dessous par section et par chapitre puis les résultats de clôture du compte administratif 2019 du budget annexe « pépinière d'entreprises »

Section de fonctionnement:

Envoyé en préfecture le 24/07/2020 Reçu en préfecture le 24/07/2020

Les dépenses Affiché le

00717-2020_07_PV03-AU

		Americae	
Chap.	Objet	BP + DM 2019	70092-20200717-2020_07_ Réalisé 2019
011	Charges à caractère général	68 670.00	48 171.91
012	Dépenses de personnel	55 500.00	55 500.00
65	Autres charges de gestion courante	1 000.00	0
67	Charges exceptionnelles	500.00	0
023	Virement à la section d'investissement	51 180.00	1
042	Opération d'ordre de transfert entre sections	5 000.00	3 766.40
	TOTAL	181 850.00	107 438.31
	Les rec	cettes	
Chap.	Objet	BP + DM 2019	Réalisé 2019
70	Produits des services	22 100.25	27 084.56
75	Autres produits 142 250.	142 250.00	90 062.1
77 Produits exceptionnels		Produits exceptionnels 0	1 516.36
002	Excédent de fonctionnement reporté	17 499.75	1
	TOTAL	181 850.00	118 663.09

Résultat de l'exercice : 11 224.78 € Excédent N-1 : 17 499.75 € **Résultat de clôture : 28 724.53** €

Section d'investissement :

	Les dép	penses	
Chap.	Objet	BP + DM 2019	Réalisé 2019
16	Emprunts et dettes assimilées (cautions)	502.85	0
21	Immobilisations corporelles	67 645.48	1 357.80
23	Immobilisations en cours	2 241.67	0
	TOTAL	70 390.00	1 357.80
	Les rec	cettes	
Chap.	Objet	BP + DM 2019	Réalisé 2019
001	Solde d'exécution de la section	10 675.56	1
021	Virement de la section de fonctionnement	51 180.00	1
040	Opération d'ordre de transfert entre sections	5 000.00	3 766.40
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	3 031.59	3 031.59
165	Dépôts et cautionnements reçus	502.85	0
	TOTAL	70 390.00	6 797.99

Résultat de l'exercice : 5 440.19 € Excédent N-1 : 10 675.56 € Résultat de clôture : 16 115.75 €

Reste à réaliser Dépenses : 1 406.52 € Envoyé en préfecture le 24/07/2020 Reçu en préfecture le 24/07/2020

Affiché le

ID: 033-200070092-20200717-2020_07_PV03-AU

2020-07-085 : Vote du compte administratif 2019 - Budget annexe du SIEPA Les Billaux - Lalande de Pomerol

Par **71 voix pour et 2 abstentions** (Christophe Gigot, Gonzague Malherbe), **non participation de Philippe BUISSON**, **Président**, **ayant reçu pouvoir de Laurence ROUEDE**

Le Conseil communautaire adopte les résultats présentés ci-dessous par section et par chapitre puis les résultats de clôture du compte administratif 2019 du budget eau et assainissement du SIAEPA Les Billaux-Lalande de Pomerol :

Section de fonctionnement

	Les dépenses			
Chap.	Objet	BP + DM 2019	Réalisé 2019	
011	Charges à caractère général	18 366.88	16 825.29	
012	Charges de personnel	14 100.00	11 438.29	
65	Autres charges de gestion courante	8 100.00	8 057.41	
66	Charges financières	27 746.74	27 746.74	
023	Virement à la section d'investissement	9 466.10		
042	Opération d'ordre transfert entre sections	114 773.07	45 464.73	
67	Charges exceptionnelles	4 200.00	4 118.31	
	TOTAL	196 752.79	113 650.77	

	Les recettes				
Chap.	Objet	BP + DM 2019	Réalisé 2019		
002	Résultat de fonctionnement reporté	56 144.79	1		
70	Ventes de produits fabriqués, prestations	70 000.00	140 076.82		
74	Subventions d'exploitation	0	0		
75	Autres produits de gestion courante	30 000.00	32 002.50		
76	Produits financiers	30.00	25.41		
77	Produits exceptionnels	8 000.00	1 913.43		
042	Opération d'ordre transfert entre sections	32 578.00	32 578.00		
	TOTAL	196 752.79	206 596.16		

Résultat de l'exercice : 92 945.39 Excédent N-1 : 56 144.79

Résultat de clôture : 149 090.18

Section d'investissement

	Les	dépenses	
Chap.	Objet	BP + DM 2019	Réalisé 2019
23	Immobilisations en cours	1 802 645.16	883 237.92
16	Emprunts	23 737.01	23 737.01
040	Opérations d'ordre entre sections	32 578.00	32 578.00
041 Opérations patrimoniales		1 986 965.07	1 751 180.93
020	Dépenses imprévues	2 000.00	0
TOTAL		3 847 925.24	2 690 733.86
	Les	s recettes	
Chap.	Objet	BP + DM 2019	Réalisé 2019
001	Solde d'exécution reporté	146 057.40	1
021	Virement de la section de fonctionnement	9 466.10	1
040	Opération d'ordre transfert entre sections	114 773.07	45 464.73
041	Opérations patrimoniales	1 986 965.07	1 751 180.93

	TOTAL	3 847 925.24	3 210 894.42
27	Autres immobilisations financières	300 000.00	116 737.81
106	Dotations, fonds divers et réserves	740 66 3 ₁₀ 0 ₀₃₃₋₂₀₀₀₇₀	0092-20200717-2020_07_PV03-AU
16	Emprunts	550 00 Affiché le	SLOW
13	Subventions d'investissement	0	ecture le 24/07/2020 6 847.35 ture le 24/07/2020

Résultat de l'exercice : 520 160.56 Excédent N-1: 146 057.40

Résultat de clôture : 666 217.96

2020-07-086 : Affectation des résultats 2019 - Budget principal de La Cali

Par **73 voix pour et 2 abstentions** (Christophe Gigot, Gonzague Malherbe), Le Conseil communautaire décide de procéder à l'affectation du résultat 2019 de la section de fonctionnement du budget principal :

Budget principal

<u>Baager principal</u>	
I- Rappel des résultats 2019	
Résultat section de fonctionnement	
Résultat de l'exercice – excédent	4 365 440.93 €
Résultat de l'exercice antérieur (002)	2 922 657.03 €
Résultat de clôture à affecter	7 288 097.96 €
Besoin réel de financement – section investissement	,
Résultat section investissement – excédent	2 148 703.89 €
Résultat reporté de l'exercice antérieur (001)	- 914 844.80 €
Résultat comptable cumulé	1 233 859.09 €
Dépenses d'investissement engagées non mandatées	2 146 949.10 €
Recettes d'investissement restant à réaliser	636 000.00 €
Solde des restes à réaliser	- 1 510 949.10 €
Besoin (-) réel de financement	277 090.01 €
II- Affectation des résultats	
Affectation du résultat de fonctionnement	
En couverture du besoin réel de financement (R 1068)	277 090,01 €
En dotation complémentaire en réserve (R1068)	3 222 909,99 €
Total 1068	3 500 000,00 €
En excédent reporté à la section de fonctionnement (R002)	3 788 097,96 €
Report R 001:	1 233 859.09 €

Transcription budgétaire de l'affectation de résultat :

Section de fonctionnement		Section d'investissement		
Dépenses Recettes		Dépenses	Recettes	
D 002 : déficit reporté	R 002 : excédent reporté	D 001 : déficit comptable cumulé	R 1068 : excédent de fonctionnement capitalisé	R 001 : excédent comptable cumulé
1	3 788 097.96 €	1	3 500 000 €	1 233 859.09 €

2020-07-087 : Affectation des résultats 2019 - Budget annexe transpo Envoyé en préfecture le 24/07/2020

Reçu en préfecture le 24/07/2020

Par 73 voix pour et 2 abstentions (Christophe Gigot, Gonzague Malher Affiché le Le Conseil communautaire décide de procéder à l'affectation du r 10 1033-200070092-20200717-2020 07 PV03-AU fonctionnement du budget annexe « transport » comme suit :

Budget annexe transport

I- Rappel des résultats 2019	
Résultat section de fonctionnement	
Résultat de l'exercice – excédent	305 223.86
Résultat de l'exercice antérieur (002)	361 083.40
Résultat de clôture à affecter	666 307.26
Besoin réel de financement – section investissement	
Résultat section investissement	- 346 284.19
Résultat reporté de l'exercice antérieur (001)	505 496.53
Résultat comptable cumulé	159 212.34
Dépenses d'investissement engagées non mandatées	186 210.60
Recettes d'investissement restant à réaliser	0
Solde des restes à réaliser	- 186 210.60
Besoin (-) réel de financement	26 998.26
II- Affectation des résultats	
Affectation du résultat de fonctionnement	
En couverture du besoin réel de financement (R 1068)	26 998.26
En dotation complémentaire en réserve (R1068)	159 212.34
Total 1068	186 210.60
En excédent reporté à la section de fonctionnement (R002)	480 096.66
Report R 001:	159 212.34

Transcription budgétaire de l'affectation de résultat :

Section de fon	ctionnement		Section d'investissement	
Dépenses D 002 : déficit reporté	Recettes		Recettes	
	R 002 : excédent reporté			R 001 : excédent comptable cumulé
	480 096.66		186 210.60	159 212.34

2020-07-088 : Affectation des résultats 2019 - Budget annexe centre aquatique

Par 73 voix pour et 2 abstentions (Christophe Gigot, Gonzague Malherbe),

Le Conseil communautaire décide de procéder à l'affectation du résultat 2019 de la section de fonctionnement du budget annexe « centre aquatique » comme suit

			_		
	Budget annexe centre aquatique		itique	Envoyé en p	réfecture le 24/07/2020
				Reçu en préfecture le 24/07/2020	
I- Rappel des résultats 2019			Affiché le	SLO	
D(1/4 // 1.4				ID: 033-200	070092-20200717-2020_07_PV
Résultat section de fonc	tionnement				
Résultat de l'exercice – ex	cédent				87 506.38
Résultat de l'exercice anté	erieur (002)				2 425.50
Résultat de clôture à affe	ecter				89 931.88
Besoin réel de financem	ent – section investisse	ment			
Résultat section investisse	ement – excédent				736 206.71
Résultat reporté de l'exercice antérieur (001)				936 503.28	
Résultat comptable cum	ulé				1 672 709.99
Excédent (+) réel de financ	cement				1 672 709.99
	II	- Affectation des résult	ats		
Affectation du résultat de	e fonctionnement				
En couverture du besoin re	éel de financement (R 106	68)			1
En dotation complémentaire en réserve (R1068)			1		
Total 1068					
En excédent reporté à la	section de fonctionnem	ent (R002)			89 931.88
Report R 001 :					1 672 709.99
ranscription budgétaire de D 002 : déficit reporté	l'affectation de résultat : R 002 : excedent reporté	D 001 : déficit comptable cumulé	R 1068 : exc fonctionn capita	ement	R 001 : excédent comptable cumulé
	89 931.88	/	J		1 672 709.99

2020-07-089 : Affectation des résultats 2019 - Budget annexe ZAE de Frappe

Par 73 voix pour et 2 abstentions (Christophe Gigot, Gonzague Malherbe),

Le Conseil communautaire décide de procéder à l'affectation du résultat 2019 de la section de fonctionnement du budget annexe « zone d'activités économiques de Frappe » comme suit

Budget annexe zone d'activités économiques de Frappe

I- Rappel des résultats 2019	
Résultat section de fonctionnement	
Résultat de l'exercice – excédent	0.38
Résultat de l'exercice antérieur (002)	1 197.65
Résultat de clôture à affecter	1 198.03
Besoin réel de financement – section investissement	
Résultat section investissement –	- 713 697.86
Résultat reporté de l'exercice antérieur (001)	49 003.08
Résultat comptable cumulé	- 664 694.78
Dépenses d'investissement engagées non mandatées	
Recettes d'investissement restant à réaliser	1
Solde des restes à réaliser	1
Besoin (-) réel de financement	- 664 694.78

The state of the s	
II- Affectation des résultats	Envoyé en préfecture le 24/07/2020
Affectation du résultat de fonctionnement	Reçu en préfecture le 24/07/2020 Affiché le
En couverture du besoin réel de financement (R 1068)	ID : 033-200070092-20200717-2020_07_PV03-AL
En dotation complémentaire en réserve (R1068)	
Total 1068	
En excédent reporté à la section de fonctionnement (R002)	1 198.03
Report D001	664 694.78

Transcription budgétaire de l'affectation de résultat

Section de f	onctionnement		Section d'investisseme	nt	
Dépenses	Recettes	Dépenses Recettes		Dépenses	cettes
D 002 : déficit reporté	R 002 : excédent reporté	D 001 : déficit comptable cumulé	R 1068 : excédent de fonctionnement capitalisé	R 001 : excédent comptable cumulé	
1	1 198.03	664 694.78	1	1	

2020-07-090 : Affectation des résultats 2019 - Budget annexe ZAE d'Eygreteau - phases 1 et 2

Par **73 voix pour et 2 abstentions** (Christophe Gigot, Gonzague Malherbe), Le Conseil communautaire décide de procéder à l'affectation du résultat 2019 de la section de fonctionnement du budget annexe « parc d'activités d'Eygreteau – phases 1 et 2 » comme suit :

Budget annexe parc d'activités d'Eygreteau 1 et 2

I- Rappel des résultats 2019	
Résultat section de fonctionnement	
Résultat de l'exercice – excédent	0.34
Résultat de l'exercice antérieur (002)	0.00
Résultat de clôture à affecter	0.34
Besoin réel de financement - section investissement	1
Résultat section investissement – excédent	0
Résultat reporté de l'exercice antérieur (001)	0
Résultat comptable cumulé	0
II- Affectation des résultats	
Affectation du résultat de fonctionnement	
En couverture du besoin réel de financement (R 1068)	/
En dotation complémentaire en réserve (R1068)	,
Total 1068	
En excédent reporté à la section de fonctionnement (R002)	0.34
Report 001	1
- 1 11 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	

Transcription budgétaire de l'affectation de résultat :

Section de fon	ctionnement		Section d'investissement	
Dépenses	Recettes	Dépenses Recettes		ettes
D 002 : déficit reporté	R 002 : excédent reporté	D 001 : déficit comptable cumulé	R 1068 : excédent de fonctionnement capitalisé	R 001 : excédent comptable cumulé
1	0.34		1	1

2020-07-091 : Affectation des résultats 2019 - Budget annexe pépinièr

Envoyé en préfecture le 24/07/2020 Reçu en préfecture le 24/07/2020

Affiché le

ID : 033-200070092-20200717-2020_07_PV03-AU

Par **73 voix pour et 2 abstentions** (Christophe Gigot, Gonzague Malherbe Le Conseil communautaire procède à l'affectation du résultat 2019 de la budget annexe « pépinière d'entreprises » comme suit :

Budget annexe pépinière d'entreprises

I- Rappel des résultats 2019	
Résultat section de fonctionnement	
Résultat de l'exercice – excédent	11 224.78
Résultat de l'exercice antérieur (002)	17 499.75
Résultat de clôture à affecter	28 724.53
Besoin réel de financement – section investissement	
Résultat section investissement – excédent	5 440.19
Résultat reporté de l'exercice antérieur (001)	10 675.56
Résultat comptable cumulé	16 115.75
Dépenses d'investissement engagées non mandatées	1 406.52
Solde des restes à réaliser	- 1 406.52
Excédent (+) réel de financement	14 709.23
II- Affectation des résultats	
Affectation du résultat de fonctionnement	
En couverture du besoin réel de financement (R 1068)	
En dotation complémentaire en réserve (R1068)	1 406.52
Total 1068	1 406.52
En excédent reporté à la section de fonctionnement (R002)	27 318.01
Report R 001 :	16 115.75

Transcription budgétaire de l'affectation de résultat :

Section de fon	ctionnement		Section d'investissement	
Dépenses D 002 : déficit reporté	Recettes	Dépenses D 001 : déficit comptable cumulé	penses Recettes	
	R 002 : excédent reporté		R 1068 : excédent de fonctionnement capitalisé	R 001 : excédent comptable cumulé
	27 318.01	1	1 406.52	16 115.75

2020-07-092 : Vote des taux de fiscalité mixte et de cotisation foncière des entreprises pour l'année 2020

A l'unanimité (75 conseillers présents ou ayant donné pourvoir),

Le Conseil communautaire décide de fixer les taux de fiscalité suivants pour l'année 2020 :

Cotisation foncière des entreprises	30,01 %
Taxe foncière (bâti)	4,29 %
Taxe foncière (non bâti)	6,24 %

2020-07-093 : Réduction de la Cotisation foncière des entreprises (C Enyoyé en préfecture le 24/07/2020

A l'unanimité (75 conseillers présents ou ayant donné pourvoir), Le Conseil communautaire décide d'accepter la réduction de CFE à haute les établissements auraient dû régler en 2020.

Reçu en préfecture le 24/07/2020

Reçu en préfecture le 24/07/2020

Affiché le LID : 033-200070092-20200717-2020_07_PV03-AU

2020-07-094 : Fixation des taux de taxe d'enlèvement des ordures ménagères pour 2020

A l'**unanimité** (**75** conseillers présents ou ayant donné pourvoir), Le Conseil communautaire décide de procéder au vote les taux de TEOM 2020 suivants :

Pour les communes dépendantes du SMICVAL

Communes	Taux de TEOM
Zone 1	
LIBOURNE	9.83 %
Zone 4	
CAMPS SUR L'ISLE	45.00.86
GOURS	15.33 %
PUYNORMAND	
SAINT MEDARD DE GUIZIERES	
SAINT SAUVEUR DE PUYNORMAND	
Zone 7	
BAYAS	
BONZAC	
CHAMADELLE	
LE FIEU	
LAGORCE	
LALANDE DE POMEROL	
LAPOUYADE	
MARANSIN	
POMEROL	
PORCHERES	18.37 %
SAINT ANTOINE SUR L'ISLE	
SAINT CHRISTOPHE DE DOUBLE	
SAINT CIERS D'ABZAC	
SAINT MARTIN DE LAYE	
SAINT MARTIN DU BOIS	
SAVIGNAC DE L'ISLE	
TIZAC DE LAPOUYADE	
IZON	
VAYRES	
Zone 8	
ABZAC	
LES BILLAUX	
COUTRAS	
LES EGLISOTTES ET CHALAURES	
GUITRES	
LES PEINTURES	14.71 %
SABLONS	
SAINT DENIS DE PILE	
SAINT SEURIN SUR L'ISLE	
ARVEYRES	
CADARSAC	

Pour les communes dépendantes du SEMOCTOM		ecture le 24/07/2020
	Reçu en préfect	ure le 24/07/2020
GENISSAC	Affiché le	14.64
MOULON	ID: 033-200070	092-20200717-2020_07_PV03-AU
SAINT GERMAIN DU PUCH		12.48 %
DAIGNAC		17.12 %
DARDENAC		15.36 %
ESPIET		16.13 %
NERIGEAN		14.65 %
SAINT QUENTIN DE BARON		17.53 %
TIZAC DE CURTON		13.37 %

2020-07-095 : Évolution du tarif de la redevance d'assainissement

A l'unanimité (75 conseillers présents ou ayant donné pourvoir),

Le Conseil communautaire décide :

- d'augmenter les tarifs de la redevance d'assainissement de 0.60 € par m3 à compter du 1er juillet 2020 ce qui porte le tarif à 1.40 € le m³.

Les autres tarifs restent inchangés.

2020-07-096: Transfert de patrimoine

A l'unanimité (75 conseillers présents ou ayant donné pourvoir),

Le Conseil Communautaire décide de :

- valider le transfert, par acte authentique en la forme administrative, à la Communauté d'agglomération du Libournais à concurrence de la totalité en pleine propriété, des immeubles ci-après désignés :

Communes	adress	10	n° parcelle	Nature	surface en r
Dardenac			A 411	Sols des propriétés baties	4
Daluciae			A 85	Terres	11
				† Appartement	
				1 Cave-Grenier	
	91 Serige	eau	AH 343	1 Cave- Grenier	
				1 Cave-grenier	
			AE 386	Landes	
			AE 384	Landes	45.0
			AE 344		45 9
				Landes	8
Eapiet			AE 340	Landes	4
-			AE 223	Pres	5
			AE 221	Prés	1.1
			AE 024	Terres	1.5
			AE 023	sols des proprietes bâties	1.5
			AE 21	Pres	1.8
			AE 20	Terres	. 4
			AE 19	Terres	8
			AE 18	Terres	3
Guitres	10 grand	dinie	AB 149	1 maison	1
02.2.00	10 9 0 11	0.00	BE 56	Sois des propriétés bâties	5.1
	230 aven	ue d'Uchamp	BE 56	1 local Divers BUR 1	
	230 BV811	ue d u criamp			1 1
Izon			BE 56	1 local Divers BUR 1	1.4
			BE 72	Temain à bâtir	2.5
			BE 72	Sois des propriétés bâties	37 8
			C 1799	1 maison	1
	1 1		C 1100	1 local Divers HOT 4	€
	1			1 habitation	
	1 1			1 habitation	
	1			1 habitation	
	1	Maine Pommier		1 habitation	
	1 1			1 habitation	
				1 habitation	
	li ni			1 habitation	
	IVI GIII	ne Fullimer			
	1		C 1798	1 habitation	
	1			1 habitation	
	1 1			1 habitation	
	1 1			1 habitation	
	1 1			1 habitation	
	1 1			1 habitation	
				1 habitation	
				1 habitation	
			C 1800	Temain d'agrement	20 3
			C 1726	Bois	6 1
			C 429	Bois	67
Lagorce			C 428	Bois	26
			C 417	Bois	47
			C 398	Bois	
					2
			C 513	Terres	4.4
			C 512	Terres	2.5
			C 511	Terres	23
			C 510	Vignes + terres	96
			C 509	Pres	1.0
			C 508	Sols	3.5
			C 507	Sois	3 3
			C 505	Bois	28
			C 388	Bois	2.7
			C 389	Sols	192
			C 390	Bois	
			C 390		5.7
				Bois	10.2
			C393	Bols	7
			C 394	Bols	1.6
			C 396	Sois	5.3
			C 396	Sois	6

Communes		adresse	n° parcelle	Natu	Envoyé en p	réfecture le 24/07	7/2020
Sablons de guitres			ZH 60	Landes	Reçu en pré	fecture le 24/07/2	
Subjoins de galdes			ZH 8	Landes	Affiché le		SLOW
			AM 203	Landes	ID - 022 200	1 587	7-2020 07 PV03-AU
			AM 204	Sols des propri	eraz garraz	10	7-2020_07_PV03-A0
			AM 207	Sols des propri		243	
St Germain du Puch			AM 214	Sols des propri	ietės baties	285	
1			AM 205	Terres		300	
			AM 61	landes		462	
1			AM 231	Bois		1 791	
				1 Appartement		47	
				1 Appartement		108	
	328	Le Bourg Sud	AB 177	1 Appartement		44	
	320	Lo bourg ous		1 Appartement		56	
				1 Appartement		44	
St Quentin de Baron				1 local Divers E	BUR 1	44	
			AC 334	Terres		1 716	
			AC 327	terrains à bâtir		226	
			AC 326	terrains à bâtir		162	
			AE 291	Terrains à bâtir		596	
			AE 279	Terres		2 011	
			AV 166	Landes		102	
			AV 167	Bois		117	
Vayres			AV 157	Sols des propr		51	
*uyics [AV 159	Vignes + Land	es	3 63 6	
			AV 161	Landes		1 148	
			AV 164	Sols des propr	ietés baties	36	

- autoriser Monsieur le Président ou son représentant à recevoir et authentifier ledit acte en application de l'article L 1311-13 du Code Général des Collectivités Territoriales
- désigner Monsieur le Président ou son représentant pour procéder à la signature de l'acte authentique en la forme administrative à intervenir.
- Indiquer que les frais 3 611 € seront inscrits au budget communautaire

2020-07-097 : Budget primitif 2020 - Budget principal de La Cali

Par 73 voix pour et 2 abstentions (Christophe Gigot, Gonzague Malherbe),

Le Conseil communautaire décide d'adopter le budget primitif du budget principal de La Cali de l'exercice 2020, par nature, arrêté comme suit

2020-07-098 : Budget primitif 2020 - Budget annexe transport

Par 73 voix pour et 2 abstentions (Christophe Gigot, Gonzague Malherbe),

Le Conseil communautaire décide d'adopter le budget primitif du budget annexe « transport » de l'exercice 2020, par nature, arrêté comme suit :

BUDGET ANNEXE TRANSPORT - SECTION DE FONCTIONNEMENT

LES DEPENSES		
Chapitre	libellé	BP 2020
.011	Charges à caractère général	7 615 672,19
.012	Charges de personnel	248 231,00
.014	Atténuation de produits	5 000.00
65	Autres charges de gestion	23 608.00
67	Charges exceptionnelles	93 000,00
.022	Dépenses imprévues	6 288 81
.042	Amortissement	116 200 00
	-t-	8 108 000,00

LES RECETTES		
Chapitre	libellé	BP 2020
70	Produits des services	910 800.00
73	Produits issus de la fiscalité	2 852 003.34
74	Subventions d'exploitation	3 835 100,00
75	Autres produits de gestion	30 000.00 €
-002	Excédent reporté	480 096,66
		8 108 000.00

BUDGET ANNEXE TRANSPORT - SECTION D'INVESTISSEMENT

	LES DEPENSES	
Chapitre	libellé	BP 2020
20	Immobilisations incorporelles	15 000,00 €
21	Immobilisations corporelles	848 089,40 €
	Report	186 210,60 €
		1 049 300,00 €

LES RECETTES		
Chapitre	libellé	BP 2020
10	Dotations et réserves	186 210,60 €
16	Emprunts et dettes assimilés	587 677,06
.040	Amortissement	116 200.00 4
.001	Excédent reporté	159 212,34
		1 049 300,00

2020-07-099: Budget primitif 2020 - Budget annexe centre aquatique

Par **73 voix pour et 2 abstentions** (Christophe Gigot, Gonzague Malherb Le Conseil communautaire décide d'adopter le budget primitif du budget a l'exercice 2020, par nature, arrêté comme suit :

Envoyé en préfecture le 24/07/2020
Reçu en préfecture le 24/07/2020

Affiché le

ID: 033-200070092-20200717-2020_07_PV03-AU

BUDGET ANNEXE CENTRE AQUATIQUE - SECTION DE FONCTIONNEMENT

BUDGET ANNEXE	CENTRE AQUATIQUE	- SECTION	D'INVESTISSEMENT
----------------------	------------------	-----------	------------------

	LES DEPENSES	
Chapitre	libelié	BP 2020
.011	Charges à caractère général	250 466,00
.012	Charges de personnel	139 250,00 €
65	Autres charges de gestion courante	50,00 €
66	Charges financières	211 134,00 €
.042	Amortissement	19 000,00 €
		819 900,00 €

	LES DEPENSES		
Chapitre	libellé	BP 2020	
.10	Dotations et fonds Divers		
16	Emprunts et dettes assimilés	530 000,00	
21	Immobilisations corporelles	292 500,00	
23	Immobilisations en cours	12 046 770,00 (
.020	Dépenses imprévues	120 730,00 €	
.041	Opérations patrimoniales	600 000,00 €	
		13 590 000,00	

LES RECETTES		
Chapitre	libellé	BP 2020
74	Subventions d'exploitation	529 968,12
.002	Excédent reporté	89 931,88 €
		619 900,00 €

	LES RECETTES	
Chapitre	libellé	BP 2020
10	FCTVA	2 550 430,01 €
13	Subventions	4 747 860,00 €
16	Emprunts et dettes assimilés	4 000 000,00 €
.040	Amortissement	19 000,00 €
.041	Operations patrimoniales	600 000,00 €
.001	Excédent reporté	1 672 709,99 €
		13 590 000,00 €

2020-07-100 : Budget primitif 2020 - Budget annexe ZAE de Frappe

Par 73 voix pour et 2 abstentions (Christophe Gigot, Gonzague Malherbe),

Le Conseil communautaire décide d'adopter le budget primitif du Budget Annexe « zone d'activités économiques de Frappe » de l'exercice 2020, par nature, arrêté comme suit :

BUDGET ANNEXE ZAE FRAPPE - SECTION DE FONCTIONNEMENT

BUDGET ANNEX	ZAE FRAPPE	- SECTION	D'INVESTISSEMENT
---------------------	------------	-----------	------------------

Chapitre	libellé	BP 2020
.011	Charges à caractère général	82 350,00
66	Charges financières	7 100,00
.042	Variation des stocks	1 941 400.00
		2 030 850,00

Chapitre	libellé	ISP 2020
16	Emprunts et dettes	957 130,06 6
.040	Variation des stocks	1 174 575,16 6
.001	Déficit reporté	664 694,78
		2 796 400,00 €

LES RECETTES			
Chapitre	ilbeilé	BP 2020	
70	Ventes	750 015,00 (
74	Dotations et participations	28 997,00	
75	Autres produits de gestion courante	76 064,81	
.042	Variation des stocks	1 174 575,16	
.002	Excédent reporté	1 198,03	
		2 030 850,00	

Chapitre	libelié	BP 2020
16	Emprunts et dettes	855 000,00
.040	Variation des stocks	1 941 400,00

2020-07-101 : Budget primitif 2019 - Budget annexe ZAE d'Eygreteau - phases 1 et 2

Par 73 voix pour et 2 abstentions (Christophe Gigot, Gonzague Malherbe),

Le Conseil communautaire décide d'adopter le budget primitif du budget annexe « parc d'activités d'Eygreteau – phases 1 et 2 » de l'exercice 2020, par nature, arrêté comme suit :

2020-07-102 : Budget primitif 2020 - Budget annexe ZAE d'Eygreteau - phases 3 et 4

Par 73 voix pour et 2 abstentions (Christophe Gigot, Gonzague Malherbe),

Le Conseil communautaire décide de ne pas inscrire de crédits budgétaires sur le budget primitif du budget annexe « parc d'activités d'Eygreteau - Phases 3 et 4 » de l'exercice 2020.

2020-07-103 : Budget primitif 2020 - Budget annexe pépinière d'entre le 24/07/2020

Par 73 voix pour et 2 abstentions (Christophe Gigot, Gonzague Malher Le Conseil communautaire d'adopter le budget primitif du Budget Annex l'exercice 2020, par nature, arrêté comme suit

Reçu en préfecture le 24/07/2020
Reçu en préfecture le 24/07/2020
Affiché le CONTRO DE CONTRO DE

BUDGET ANNEXE PEPINIERE D'ENTREPRISES - SECTION DE FONCTIONNEMENT

BP 2020 58 350,00 €
58 350 00 6
30 000,00 0
62 072,27 €
200,00 €
200,00 €
20 977,73 €
1 500,00 €
143 300,00 €

BUDGET ANNEYS	DEDINIEDE	DIENTDEDDISES	- SECTION	DUMNESTIS	SEMENT

Les dépenses			
Chapitre	libellé	BP 2020	
.16	Dépôts et cautionnements reçus	1 000,00 €	
21	Immobilisations corporelles	38 593,48 €	
	Report	1 406,52 €	
		41 000,00 €	

Les recettes			
Chapitre	libellé	BP 2020	
70	Produits des services	17 981,99 €	
75	Autres produits de gestion courante	98 000,00 €	
.002	Excèdent reporté	27 318,01 €	
		143 300,00 €	

	Les recettes		
Chapitre	libellé	BP 2020	
1068	Dotation	1 406.52	
.16	Dépôts et cautionnements reçus	1 000,00	
.021	Virement de la section d'investissement	20 977,73	
.040	Amortissement	1 500,00	
.001	Excédent reporté	16 115.75	
		41 000,00	

2020-07-104: Budget primitif 2020 - budget annexe eau potable - Libourne

Par **73 voix pour et 2 abstentions** (Christophe Gigot, Gonzague Malherbe), Le Conseil communautaire décide d'adopter le budget primitif du budget annexe « Eau de La Cali -Libourne » de l'exercice 2020, par nature, arrêté comme suit :

BUDGET ANNEXE EAU DE LIBOURNE- SECTION D'EXPLOITATION

LES DEPENSES			
Chapitre	ibellé .	BP 2020	
.011	Charges à caractère général	85 450,00	
.012	Charges de personnel	31 000.00	
66	Charges financières	44 000,00	
.022	Dépenses imprévues	6 350,00	
.023	Virement à la section d'investissement	38 423,00	
.042	Amortissement	178 000,00	
		383 223,00	

BUDGET	ANNEXE EAU	DE LIBOURNE	- SECTION
	D'INVES	TISSEMENT	

LES DEPENSES		
Chapitre	libellé	BP 2020
16	Emprunts	130 000,00 €
23	Immobilisations corporelles	1 329 980,77 €
.040	Opération d'ordre transfert	5 000,00 €
.041	Opérations patrimoniales	235 000,00 €
	Report	36 319,23 €
		1 736 300,00 C

LES RECETTES		
Chapitre	libelté	BP 2020
70	Produits des services	367 000,00 €
75	Autres produits de gestion courante	11 223,00 €
.042	Amortissements subvention	5 000,00 €
		383 223,00 €

	LES RECETTES		
Chapitre	libellé	BP 2020	
1.0	Dotations et réserves	135 000,00 €	
16	Emprunts et dettes assimilés	1 008 827,00 €	
27	Autres immobilisations financières	135 000,00 €	
.021	Virement de la section d'investissement	38 423,00 €	
.040	Amortissement	178 000.00 €	
.041	Opérations patrimoniales	235 000,00 €	
	Report	6 050,00 €	
		1 736 300,00 €	

2020-07-105 : Budget primitif 2020 - Budget annexe eau potable - Les Billaux - Lalande de Pomerol

Par **73 voix pour et 2 abstentions** (Christophe Gigot, Gonzague Malherbe), Le Conseil communautaire décide d'adopter le budget primitif du budget annexe « Eau de La Cali – Les Billaux – Lalande de Pomerol » de l'exercice 2020, par nature, arrêté comme suit :

BUDGET ANNEXE EAU BILLAUX-LALANOE DE POMEROL -SECTION D'EXPLOITATION

LES DEPENSES		
Chapitre	libellé	BP 2020
.011	Charges à caractère général	28 000,00 €
.042	Amortissement	32 000,00 €
		60 000,00 €

Chapitre	libellé	BP 2020
70	Produits des services	60 000,00 €

BUDGET ANNEXE EAU LES

Envoyé en préfecture le 24/07/2020 Reçu en préfecture le 24/07/2020

SECTION D' Affiché le

ROL SLOW

	ID : 033-200070092-20200717-2020_07_PV03-A		
	LES DEPENSES		_
Chapitre	libellé	BP 2020	
23	immobilisations en cours	36 000,00 €	
.041	Opérations patrimoniales	4 000,00 €	
		40 000.00 €	

LES RECETTES		
Chapitre		
106	libellé	BP 2020
27	Autres immobilisations financières	4 000,00
.040	Virement de la section d'investissement	32 000,00
.041	Opérations patrimoniales	4 000,00
		40 000,00

2020-07-106: Budget primitif 2020 - Budget annexe assainissement collectif - Libourne

Par **73 voix pour et 2 abstentions** (Christophe Gigot, Gonzague Malherbe), Le Conseil communautaire décide d'adopter le budget primitif du budget annexe « assainissement

collectif de La Cali - Libourne » de l'exercice 2020, par nature, arrêté comme suit :

BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT DE LIBOURNE-SECTION D'EXPLOITATION

Chapitre	libellé	BP 2020
.011	Charges à caractère général	210 740 00 €
.012	Charges de personnel	282 940,00 €
65	Autres charges de gestion courante	20,00 €
66	Charges financières	375 000,00 €
67	Charges exceptionnelles	3 000,00€
.022	Dépenses imprévues	15 000,00 €
.023	Virement à la section d'investissement	199 250,00 6
.042	Amortissement	735 000,00 €
		1 820 950,00 €

LES RECETTES		
Chapitre	libellé	BP 2020
70	Produits des services	1 704 400 00
75	Autres produits de gestion courante	5 550 00
.042	Amortissement	111 000,00
		1 820 950 00

BUDGET ANNEXE ASSAINIS SEMENT DE LIBOURNE -SECTION D'INVESTIS SEMENT

Chapitre	libellé	8P 2020
21	immobilisations corporelles	760 799,01
23	Immobilisations en cours	6 798 000,00 (
16	Emprunts	770 000,00 (
4581	Opérations pour compte de tiers	287 000,00 (
.040	Amortissement	111 000,00 (
.041	Operations patrimoniales	1 100 000,00 (
	Report	60 600 99 6
		9 887 400,00

LES RECETTES		
Chapitre	libellé	BP 2020
10	Dotations et réserves	700 000 00 €
13	Subventions	200 000 00 €
16	Emprunts et dettes assimilés	5 956 360,00 6
27	Autres immobilisations financières	700 000,00 €
4582	Opérations pour compte de tiers	287 000,00 €
.021	Virement de la section d'investissement	199 250.00 €
.040	Amortissement	735 000.00 €
.041	Opérations patrimoniales	1 100 000,00 €
	Report	9 790 00 €
	•	9 887 400.00 €

2020-07-107 : Budget primitif 2020 - Budget annexe assainissement collectif - Les Billaux - Lalande de Pomerol

Par 73 voix pour et 2 abstentions (Christophe Gigot, Gonzague Malherbe),

Le Conseil communautaire décide d'adopter le budget primitif du budget annexe « assainissement collectif de La Cali –Les Billaux-Lalande de Pomerol » de l'exercice 2020, par nature, arrêté comme suit

BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT LES BILLAUX-LALANDE DE POMEROL - SECTION D'EXPLOITATION

LES DEPENSES		
Chapitre	libelté	BP 2020
.011	Charges à caractère général	144 000,00
.012	Charges de personnel	500,00
66	Charges financières	46 000,00
67	Charges exceptionnelles	2 500,00
.042	Amortissement	12 000,00
		205 000,00

Chapitre	libellé	BP 2020
70	Produits des services	160 000,00
75	Subventions d'exploitation	10 000,00
77	Produits exceptionnels	500,00
.042	Amortissements subvention	34 500,00
		205 000,00

BUOGET ANNEXE ASSAINISSEMENT LES BILLAUX-LALANDE DE POMEROL - SECTION D'INVESTISSEMENT

Chapitre	tibellé	BP 2020
16	Emprunts	53 000,00 €
23	Immobilisations en cours	50 000,00 €
.040	Operation d'ordre transfert	34 500,00 €
	Report	886 721,00 €
		1 024 221,00 €

Chapitre		
106	(ibelié	BP 2020
13	Subventions	3 250,00 €
16	Emprunts et dettes assimilés	1 008 971,00
.040	Virement de la section d'investissement	12 000,00 (
		1 024 221,00

2020-07-108 : Budget annexe assainissement collectif La Cali - Saint des excédents

Envoyé en préfecture le 24/07/2020 Reçu en préfecture le 24/07/2020

Affiché le

SLOW

Par **73 voix pour et 2 abstentions (**Christophe Gigot, Gonzague Malher Le Conseil communautaire décide :

ID: 033-200070092-20200717-2020_07_PV03-AU

- de valider le transfert des résultats sur le budget annexe assainissement collectif de La Cali Saint-Seurin-sur-l'Isle :
 - Excédent de fonctionnement pour un montant de 71 049,78 € (article 002)
 - Excédent d'Investissement pour un montant de 442 479,08 € (article 001)
- d'autoriser le Receveur à procéder à l'intégration de ces résultats dans le budget annexe assainissement collectif de La Cali Saint-Seurin-sur-l'Isle,
- d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

2020-07-109 : Budget primitif 2020 - Budget annexe assainissement collectif - Saint Seurin sur l'Isle

Par 73 voix pour et 2 abstentions (Christophe Gigot, Gonzague Malherbe),

Le Conseil communautaire décide d'adopter le budget primitif du budget annexe « assainissement collectif de La Cali – Saint-Seurin-sur-l'Isle » de l'exercice 2020, par nature, arrêté comme suit

BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT ST SEURIN SUR L'ISLE -SECTION D'EXPLOITATION

LES DEPENSES						
Chapitre	libeilé	BP 2020				
.011	Charges à caractère général	10 319,35 €				
.012	Charges de personnel	13 000,00 €				
66	Charges financières	11 135,00 €				
.022	Dépenses Imprévues	2 400,00 €				
.023	Virement à la section d'investissement	140.000,00 €				
.042	Amortissement	96 015,65 €				
		272 870,00 €				

LES RECETTES					
Chapitre	libellé	BP 2020			
70	Produits des services	170 854,81 €			
74	Subventions d'exploitation	5 246,00 €			
.042	Amortissements subvention	25 719,41 €			
.002	Excédent reporté	71 049,78 6			
		272 870,00 4			

BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT ST SEURIN SUR L'ISLE - SECTION D'INVESTISSEMENT

LES DEPENSES					
Chapitre	libellé	BP 2020			
.020	Dépenses imprévues	34 420,50 €			
16	Emprunts	61 940,27 €			
20	Immobilisations incorporelles	83 000,00 €			
21	Immobilisations corporelles	2 000,00 €			
23	Immobilisations en cours	470 355,02 €			
.040	Opération d'ordre transfert	25 719,41 €			
	Report	415 059,80 €			
		1 092 495,00 €			

	LES RECETTES					
Chapitre						
106	libeilé	SP 2020				
13	Subventions	114 000,27				
16	Emprunts et dettes assimilés	300 000,00				
.021	Autres immobilisations financières	140 000,00				
.040	Virement de la section d'investissement	96 015,65				
.001	Avances et acomptes	442 479,08				
		1 092 495,00				

2020-07-110 : Budget primitif 2020 - Budget annexe service public de l'assainissement non collectif

Par 73 voix pour et 2 abstentions (Christophe Gigot, Gonzague Malherbe),

Le Conseil communautaire décide d'adopter le budget primitif du budget annexe « Régie communautaire d'assainissement non collectif de La Cali » de l'exercice 2020, par nature, arrêté comme suit

BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF - SECTION D'EXPLOITATION

LES DEPENSES					
Chapitre	libellé	BP 2020			
.011	Charges à caractère général	17 500,00			
65	Autres charges de gestion courante	250,00			
67	Charges exceptionnelles	250,00			
		18 000,00			

LES RECETTES					
Chapitre	libellé	BP 2020			
70	Ventes, produits, prestations	18 000,00			
		18 000,00			

2020-07-111 : Budget principal de La Cali : révision des autorisations paiement et des autorisations de programme - crédits de paiement - a

Envoyé en préfecture le 24/07/2020 Reçu en préfecture le 24/07/2020

Affiché le

Par 73 voix pour et 2 abstentions (Christophe Gigot, Gonzague Malherbe D: 033-200070092-20200717-2020_07_PV03-AU Le Conseil communautaire décide de procéder :

- à un ajustement des autorisations de programme et d'engagement et des crédits de paiement,
- à la création de deux nouvelles autorisations de programme pour l'année 2020 : ALSH Arveyres et documents d'urbanisme.
- à la clôture de l'autorisation de programme « étude centres anciens ».

2020-07-112 : Budget annexe transport : révision des autorisations d'engagement - crédits de paiement et des autorisations de programme - crédits de paiement - année 2020

Par 73 voix pour et 2 abstentions (Christophe Gigot, Gonzague Malherbe),

Le Conseil communautaire décide de procéder à un ajustement des autorisations de programme et d'engagement et des crédits de paiement au titre de l'année 2020

1-/ Autorisation d'engagement Etudes Transport (Plan de déplacement urbain)

Imputation budgétaire	Montant de	Montant des CP					
		2017	2018	2019	2020	2021	2022
Chapitre 011 - article 617-TTRANS0 - 13NT101	211 770 €	41 580 €	85 740 €	84 450 €	0€	0€	0€
Actualisation 2020	+ 153 230 €	0€	0€	-38 013 €	+61 000 €	+100 000€	+30 243 €
	365 000 €	41 580 €	85 740 €	46 437 €	61 000 €	100 000 €	30 243 €

2-/ Autorisation de programme Logiciel de gestion des transports

Imputation budgétaire	Montant	Montant des CP					
	de l'AP	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Chapitre 20 - article 2051 TTRANS0 - 15NT103	91 209 €	40 446 €	28 554 €	5 496 €	10 290 €	6 423 €	
Actualisation 2020	12 255 €	0€	0€	0€	0€	-5 427 €	+17 682 €
	103 464 €	40 446 €	28 554 €	5 496 €	10 290 €	996 €	17 682 €

3-/ Autorisation de programme Mise à niveau des poteaux d'arrêt

Imputation budgétaire	Montant de l'AP	Montant des CP		
Imputation studgetaile	Montant de l'Al	2019	2020	202
Chapitre 21- article 2157 - TTRANS0 - 16NT104	450 000 €	274 281 €	175 719 €	0 €

Actualisation 2020	ralisation 2020 + 350 000 €		+ 1	Envoyé en préfecture le 24/07/2020 Reçu en préfecture le 24/07/2020 Affiché le
	800 000 €	274 281 €	31	ID: 033-200070092-20200717-2020_07_PV03-AU

4-/ Autorisation de programme Travaux schéma directeur d'accessibilité

Imputations budgétaires	Montant de l'AP	Montant des CP						
		2016	2017	2018	2019	2020	2021	
Chapitre 21 Article 2153 – TTRANS0 - 16NT105	1 374 744 €	9 167 €	20 691 €	370 690 €	696 400 €	277 796 €	0€	
Actualisation 2020	+ 25 256 €	0€	0€	0€	-542 792 €	251 177 €	316 871 €	
	1 400 000 €	9 167 €	20 691 €	370 690 €	153 608 €	528 973 €	316 871 €	

2020-07-113 : Budget annexe centre aquatique : révision des autorisations d'engagement - crédits de paiement et des autorisations de programme - crédits de paiement - année 2020

Par 73 voix pour et 2 abstentions (Christophe Gigot, Gonzague Malherbe),

Le Conseil communautaire décide de procéder à un ajustement de l'autorisation de programme et de crédits de paiement au titre de l'année 2020 :

Autorisation de programme Centre aquatique

Imputations budgétaires	Montant de l'AP		Montant des CP						
		2016 (sur budget principal Cali)	2017 (sur budget principal Cali)	2018	2019	2020	2021		
Chapitre 23 et 21 - 15CN007	35 724 749 €	395 929 €	2 466 604 €	4 542 860 €	23 729 471 €	4 556 887 €	32 998 €		
Actualisation 2020	+1 657 512 €	0€	. €	0€	-10 315 670 €	+7 782 383 €	+4 190 799 €		
	37 382 261 €	395 929 €	2 466 604 €	4 542 860 €	13 413 801 €	12 339 270 €	4 223 797 €		

2020-07-114 : Budget annexe eau Libourne : création d'autorisations d'engagement - crédits de paiement et des autorisations de programme - crédits de paiement - année 2020

Par 73 voix pour et 2 abstentions (Christophe Gigot, Gonzague Malherbe),

Le Conseil communautaire décide de procéder à la création des autorisations de programme et de crédits de paiement, au titre de l'année 2020, sur le budget annexe eau de La Cali - Libourne :

- Autorisation de Programme : Réhabilitation des Châteaux d'eau

Imputations budgétaires	Montant de l'AP Montant des CP			
		2020	2021	2022
Chapitre 23 – 20EL01APCP	192 086 €	32 086 €	80 000 €	80 000 €

Autorisation de Programme : Réhabilitation des réseaux d'eau potable

Envoyé en préfecture le 24/07/2020 Reçu en préfecture le 24/07/2020

Affiché le

5LO~

Imputations budgétaires	Montant de l'AP		Montant des CP ID : 033-200070092-20200717-2020_07_PV0						
		2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	
Chapitre 23 – 20EL02APCP	4 537 265 €	637 265 €	650 000 €	650 000 €	650 000 €	650 000 €	650 000 €	650 000 €	

2020-07-115 : Budget annexe assainissement Libourne : création d'autorisations d'engagement - crédits de paiement et des autorisations de programme - crédits de paiement - année 2020

Par 73 voix pour et 2 abstentions (Christophe Gigot, Gonzague Malherbe),

Le Conseil communautaire décide de procéder à la création des autorisations de programme et de crédits de paiement, au titre de l'année 2020, sur le budget annexe assainissement collectif de La Cali - Libourne :

- Autorisation de Programme : Programme séparatif

Imputations budgétaires	Montant de l'AP	Montant des CP						
		2020	2020 2021 2022 2023 2024 2025 202					
Chapitre 23 – 20AL01APCP	8 300 000 €	100 000 €	2 170 000 €	2 740 000 €	2 690 000 €	0€	600 000 €	

- Autorisation de Programme : Programme de réhabilitation

Imputations budgétaires	Montant de l'AP	Montant des CP						
		2020	2020 2021 2022 2023 2024 2025 2026					
Chapitre 23 – 20AL02APCP	5 279 332 €	1 519 332 €	540 000 €	1 170 000 €	1 060 000 €	240 000 €	750 000 €	

- Autorisation de Programme : Programme Bassin Bastide

Imputations budgétaires	Montant de l'AP	Montant des CP							
		2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	
Chapitre 23 20AL03APCP	14 285 000 €	4 785 000 €	4 960 000 €	720 000 €	0€	3 820 000 €			

- Autorisation de Programme : Station d'épuration de Condat

Imputations budgétaires	Montant de l'AP	Montant des CP						
		2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026
Chapitre 23 – 20AL04APCP	10 170 270 €	170 270 €	2 000 000 €	5 000 000 €	3 000 000 €	-		

2020-07-116 : Versement du solde de subvention annuelle 2020 au C Envoyé en préfecture le 24/07/2020 tion sociale - CIAS

Reçu en préfecture le 24/07/2020

Affiché le

ID: 033-200070092-20200717-2020_07_PV03-AU

A l'unanimité (75 conseillers présents ou avant donné pouvoir).

Le Conseil communautaire décide d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à verser au mois de septembre 2020 le solde de la subvention d'équilibre d'un montant de 458 000 € (920 000 € -462 000 €) au budget du CIAS.

DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE ET URBANISME

Rapporteur: Monsieur Jacques LEGRAND

2020-07-117 : Plan de relance Tourisme : subvention exceptionnelle 2020 de La Cali à l'Office de **Tourisme Intercommunal**

A l'unanimité (75 conseillers présents ou avant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide :

- d'accorder une subvention exceptionnelle à l'Office de Tourisme Intercommunal du Libournais à hauteur de 150 000 €, pour l'ensemble des actions détaillées ci-avant,
- d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer tout acte afférent à cette opération.

2020-07-118 : Désignation d'un représentant au sein de l'agence de développement touristique de la Gironde "Gironde Tourisme"

A l'unanimité (75 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide :

- de désigner un représentant de La Cali au sein du collège des Institutionnels de Gironde Tourisme : Monsieur Jacques LEGRAND

2020-07-119 : Office de Tourisme Intercommunal du Libournais : désignation des membres du premier collège du comité de direction

A l'unanimité (75 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide :

- d'approuver la désignation des membres du premier collège du Comité de direction comme suit :

Titulaires	Suppléants			
Jacques Legrand	Jean-Luc Darquest			
Michel Millaire	Marianne Chollet			
Gabi Höper	Philippe Durand-Teyssier			
Bernard Guilhem	Jean-Claude Abanadès			
Anne-Marie Priegnitz	David Resende			
Didier Cazenave	Gilles Pruvost			
Jean-Luc Barbeyron	Mireille Conte-Jaubert			
David Redon	Josette Travaillot			
Hervé Alloy	Paquerette Peyridieux			
Bruno Lavidalie	Martine Lecouleux			

⁻ d'autoriser Monsieur le Président à prendre l'arrêté de nomination des représentants du second collège.

2020-07-120 : Association Vivons avec le Moulin de Porchères - Subvention 2020

A l'unanimité (75 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide

- de voter la présente délibération permettant d'acter le versement anticipé, par certificat administratif, d'une subvention à hauteur de 15 000 € à l'association « Vivons avec le Moulin de Porchères » pour
- d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à verser une subvention complémentaire de 5 000 € à l'association, sur présentation du bilan de la nouvelle activité « aquabike », en fonction du déficit observé sur cette activité,
- d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer la convention de partenariat entre La Cali et l'association qui encadre le versement de cette subvention, convention annexée à la présente délibération.

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET INNOVATION

Rapporteur: Madame Fabienne FONTENEAU

Envoyé en préfecture le 24/07/2020

Reçu en préfecture le 24/07/2020

Affiché le

ID: 033-200070092-20200717-2020_07_PV03-AU

2020-07-121 : Désignation de représentants à l'Association Nouvel Air

A l'unanimité (75 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide de désigner un représentant titulaire et un représentant suppléant de la Communauté d'agglomération du Libournais au sein de l'association :

Titulaire	Suppléant
Fabienne Fonteneau	David Redon

TRANSPORT ET MOBILITES DOUCES

Rapporteur: Monsieur Patrick MERCIER

2020-07-122 : Désignation des représentants de La Cali au Groupement des Autorités Responsables de Transport (GART)

Le Conseil communautaire décide :

- de désigner un représentant titulaire et un représentant suppléant en vue de siéger au sein de l'Assemblée Générale du GART :

Titulaire	Suppléant
Patrick Mercier	Agnès Séjournet

2020-07-123 : Désignation des représentants de La Cali au Syndicat Mixte Nouvelle Aquitaine Mobilités

A l'unanimité (75 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide :

- de désigner un représentant titulaire et un représentant suppléant de La Cali au sein du comité syndical de Nouvelle Aquitaine Mobilité et du comité de bassin Gironde Garonne :

Titulaire	Suppléant
Patrick Mercier	Agnès Séjournet

2020-07-124 : Tarification et modalités de prise en charge dans les transports scolaires

A l'unanimité (75 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide :

- d'adopter les tarifs et critères d'accès aux services de transport scolaire tels que définis à la présente délibération ;
- d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer tout acte ou convention permettant la mise en œuvre de la présente délibération.

POLITIQUES CONTRACTUELLES, HABITAT ET LOGEMENT

Rapporteur: Monsieur Jean-Philippe LE GAL

2020-07-125 : Désignation des représentants de La Cali au Syndicat Mixte du Pôle d'Équilibre Territorial et Rural du Grand Libournais – PETR

A l'unanimité (75 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide :

- de désigner 14 représentants titulaires et 14 représentants suppléants au sein du comité syndical du Pôle Territorial du Grand Libournais :

	Titulaires	Suppléants	
1.	Philippe Buisson	Didier Cazenave	
2.	Jean-Luc Barbeyron	Sandy Chauveau	
3.	Joachim Boisard	Mireille Conte-Jaubert	
4.	Jérôme Cosnard	Fabienne Fonteneau	

5.	Laurent De Launay	Be Envoyé en préfecture le 24/07/2020	
6.	Jean-Luc Darquest	Evelyn Reçu en préfecture le 24/07/2020	
7.	Hélène Estrade	Sél Affiché le Laborde	
8.	Lionel Gachard	Ma ID: 033-200070092-20200717-2020_07_PV03-AU	
9.	Chantal Gantch	Jean-Philippe Le Gal	
10	Fabienne Krier	Thierry Marty	
11	Jacques Legrand	Paquerette Peyridieux	
12	Jean-Luc Lamaison	David Redon	
13	Laurence Rouede	Jean-Jacques Tallet	
14	Denis Sirdey	Michel Vacher	

2020-07-126 : Désignation d'un représentant de La Cali à l'A'Urba - Agence d'Urbanisme Bordeaux Métropole d'Aquitaine

A l'unanimité (75 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide :

- de désigner un représentant de La Cali au sein des instances de l'A'urba

Monsieur Jean-Philippe LE GAL

2020-07-127 : Désignation d'un délégué de La Cali au sein de l'Agence Départementale d'Information sur le Logement (ADIL)

A l'unanimité (75 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide :

- de désigner un représentant de La Cali au sein des instances de l'ADIL :

Monsieur Jean-Philippe LE GAL

2020-07-128 : Désignation des représentants de La Cali au Comité Responsable du PDALHPD

A l'unanimité (75 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide:

- de désigner un représentant titulaire et un représentant suppléant au comité responsable du PDALHPD :

Titulaire	Suppléant
Jean-Philippe Le Gal	Sébastien Laborde

2020-07-129 : Désignation des délégués de La Cali au sein de l'association Habitat Jeunes en Pays Libournais

A l'unanimité (75 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide :

- de désigner quatre représentants de La Cali (dont un représentant au titre du CISPD) au sein des instances de l'association HAJPL :

Michel Vacher	
Jocelyne Lemoine	
Thierry Marty	
Christian Raymond	

2020-07-130 : Désignation d'un représentant au Comité Régional de l'Habitat et de l'Hébergement (CRHH) et des représentants au sein de la section départementale du CRHH

A l'unanimité (75 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide :

- de désigner un représentant au Comité Régional de l'Habitat et de l'Hébergement

Monsieur Jean-Philippe Le Gal

- de désigner un représentant titulaire et un représentant suppléant de La Cali au sein de la Section Départementale du Comité Régional de l'Habitat et de l'Hébergement :

Titulaire	Suppléant
Jean-Philippe Le Gal	Sébastien Laborde

2020-07-131 : Désignation des représentants de La Cali au sein de l'a

A l'unanimité (75 conseillers présents ou ayant donné pouvoir), Le Conseil communautaire décide : Envoyé en préfecture le 24/07/2020 Reçu en préfecture le 24/07/2020

Affiché le

ID: 033-200070092-20200717-2020_07_PV03-AU

- de désigner deux représentants titulaires et deux représentants suppléants de La Cali au sein des instances de l'association le Lien :

Titulaires		
	Jean-Philippe Le Gal	
	Sébastien Laborde	

2020-07-132: Association Le Lien: subvention 2020

A l'unanimité (75 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide :

- de voter la présente délibération permettant d'acter le versement anticipé, par certificat administratif, d'une subvention à hauteur de 40 000 € à l'association « Le Lien » pour l'année 2020, pour l'ensemble des actions détaillées ci-avant,
- d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer l'ensemble des conventions afférentes.

2020-07-133 : Désignation des représentants de La Cali au sein de l'Etablissement Public Foncier (EPF) de Nouvelle Aquitaine

A l'unanimité (75 conseillers présents ou ayant donné pouvoir).

Le Conseil Communautaire décide de désigner un représentant titulaire et un représentant suppléant au sein du Conseil d'Administration de l'EPF Nouvelle-Aquitaine :

Titulaire	Suppléant
Philippe Buisson	Jacques Legrand

2020-07-134 : Désignation d'un délégué de La Cali au groupement d'intérêt public / Fonds de Solidarité Logement (FSL)

A l'unanimité (75 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide :

- de désigner un représentant de La Cali au sein des instances du FSL :

Monsieur Jean-Philippe Le Gal

RESSOURCES HUMAINES

Rapporteur: Madame Chantal GANTCH

2020-07-135 : Création d'une prime exceptionnelle pour les agents mobilisés pendant l'état d'urgence sanitaire déclaré en application de l'article 4 de la Loi N°2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence pour faire face à l'épidémie de Covid19

A l'unanimité (75 conseillers présents ou ayant donné pouvoir).

Le Conseil communautaire décide :

Article 1er: D'instaurer une prime exceptionnelle en faveur des agents particulièrement mobilisés pendant la période de confinement allant du 17 mars au 10 mai 2020, selon les modalités définies cidessous.

Cette prime sera attribuée aux agents ayant été confrontés à un surcroît significatif de travail en présentiel et en contact régulier avec le public afin d'assurer la continuité du service public dans une période de confinement liée à la crise sanitaire, ou ayant accompli des tâches supplémentaires et régulières d'entretien des espaces confinés et locaux liées directement à la crise sanitaire afin d'assurer la continuité des services publics dans la période de confinement.

Sont ainsi concernés les agents des services suivants :

- les agents des services de la Petite Enfance répondant aux critères définis ci-dessus, du fait de la nécessité d'assurer la continuité de l'accueil des enfants des personnes prioritaires dans des conditions de sécurité renforcées et parfois en-dehors de leurs horaires habituels ; ainsi que du fait des contraintes supplémentaires engendrées notamment par les nécessités renforcées de nettoyage et de désinfection des locaux ;
- les agents des services de l'Enfance répondant aux critères définis ci-dessus, du fait de la nécessité d'assurer la continuité de l'accueil des enfants des personnes prioritaires les mercredis et pendant les

vacances scolaires dans des conditions de sécurité renforcées et part Envoyé en préfecture le 24/07/2020 raires habituels. Il est précisé que pour les agents mis à disposition de la Cali Reçu en préfecture de 24/07/2020 pétence conventions signées avec les communes concernées.

ID: 033-200070092-20200717-2020_07_PV03-AU

- les agents d'entretien du pôle entretien répondant aux critères définis ci-dessus, du fait des contraintes supplémentaires engendrées notamment par les nécessités renforcées de nettoyage et de désinfection des locaux ;
- les agents du service technique répondant aux critères définis ci-dessus, du fait de la nécessité d'assurer la continuité du fonctionnement de la collectivité, de la participation active aux mesures de prévention, et des contraintes renforcées en matière de contact avec les usagers.

Cette prime exceptionnelle sera d'un montant de 500 euros maximum.

Le montant de la prime est modulable comme suit, en fonction notamment de la durée de la mobilisation des agents sur la période:

Jusqu'à une semaine : 150€ Entre une et deux semaines : 350€ Plus de deux semaines : 500€

Elle sera versée en une fois, sur l'année 2020. Elle est exonérée d'impôt sur le revenu et de cotisations et contributions sociales.

Article 2 : D'autoriser Monsieur le Président à fixer par arrêté individuel le montant perçu par chaque agent au titre de cette prime exceptionnelle dans le respect des principes définis ci-dessus.

Article 3 : De prévoir et d'inscrire au budget les crédits nécessaires au versement de ce régime indemnitaire.

2020-07-136 : Mise à jour du tableau des effectifs

A l'unanimité (75 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide d'autoriser Monsieur le Président à modifier le tableau des effectifs comme suit :

- suppression d'un emploi permanent à temps complet d'adjoint technique et création d'un emploi permanent à temps complet de rédacteur au sein du service Autorisations des Droits du Sol avec effet au 1er septembre 2020,
- suppression d'un emploi permanent d'adjoint administratif et création d'un emploi permanent à temps complet de rédacteur au sein de la Coordination petite enfance avec effet au 1er juillet 2020,
- suppression d'un emploi permanent à temps complet d'adjoint administratif principal de 2ème classe et création d'un emploi permanent à temps complet d'adjoint administratif au sein du service commun de la Direction des Services Techniques avec effet au 1er juillet 2020,
- suppression d'un emploi permanent à temps complet de technicien et création d'un emploi permanent à temps complet d'adjoint technique au service commun service technique ingénierie avec effet au 1er juillet 2020.
- suppression d'un emploi permanent à temps complet de rédacteur principal de 1ère classe et création d'un emploi permanent à temps complet de rédacteur au service habitat avec effet au 1er juillet 2020.
- création d'un emploi permanent à temps complet d'adjoint d'animation pour la direction de l'ALSH de Vayres et suppression d'un emploi permanent à temps complet dans la convention de mise à disposition entre la CALI et la commune de Vayres avec effet au 1er juillet 2020,
- suppression d'un emploi permanent à temps non complet (17,50/35ème) d'auxiliaire de puériculture principal de 2ème classe et création d'un emploi permanent à temps complet d'auxiliaire de puériculture principal de 2ème classe à la Halte multi-accueil Peidenis avec effet au 1er août 2020.

POLITIQUE DE LA VILLE ET CISPD

Rapporteur: Madame Eveline LAVAURE-CARDONA

2020-07-137 : Désignation d'un représentant au sein de l'association laïque pour la communication, l'information et le développement de l'expression (alcide) administrant le centre socio-culturel portraits de familles

A l'unanimité (75 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide de désigner Madame Karine MICHEL en tant que représentante de La Cali au sein de l'Association Laïque pour la Communication, l'Information et le Développement de l'Expression (ALCIDE).

2020-07-138 : Contrat de ville quartier du centre de Coutras : program subventionnées dans le cadre de l'appel à projet 2020

A l'unanimité (75 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Envoyé en préfecture le 24/07/2020 Reçu en préfecture le 24/07/2020

Affiché le

ID: 033-200070092-20200717-2020_07_PV03-AU

Le Conseil Communautaire décide d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à :

- verser les subventions aux opérateurs telles que présentées dans le tableau de programmation,
- signer une convention d'objectifs et tous les documents afférents avec chaque opérateur.

2020-07-139 : Versements des subventions dans le cadre du CISPD pour l'année 2020

A l'unanimité (75 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à :

- verser les subventions présentées dans le tableau ci-dessus ;
- signer avec chaque association les conventions d'objectifs et tous les documents afférents.

ACTION SOCIALE D'INTERET COMMUNAUTAIRE ET GENS DU VOYAGE

Rapporteur: Monsieur Sébastien LABORDE

2020-07-140 : Désignation de représentants de La Cali au sein du Comité de surveillance du Centre hospitalier de Libourne

A l'unanimité (75 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide de désigner deux représentants du Conseil communautaire sein du Conseil de Surveillance du Centre hospitalier de Libourne :

- Monsieur Sébastien Laborde
- Madame Hélène Estrade

2020-07-141 : Désignation des administrateurs au sein du Conseil d'administration du centre intercommunal d'action sociale (CIAS)

A l'unanimité (75 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide de désigner au Conseil d'administration du Centre intercommunal d'action sociale 11 membres élus dont la liste établie au scrutin de liste majoritaire est la suivante

	Administrateurs	Communes	
1	Sébastien Laborde	Saint-Denis-de-Pile	
2	Sandy Chauveau	Libourne	
3	Marie-Noëlle Lavie	Libourne	
4	Jocelyne Lemoine	Vayres	
5	Brigitte Nabet	Izon	
6	Jean-Luc Lamaison	Nérigean	
7	Josette Travaillot	Tizac de Curton	
8	Fabienne Krier	Bayas	
9	Hervé Alloy	Guîtres	
10	Evelyne Lavaure-Cardona	Saint-Seurin-sur-l'Isle	
11	Marianne Chollet	Coutras	

EAU, ASSAINISSEMENT, ENVIRONNEMENT, TRANSITION ECOLOGIQUE

Rapporteur: Monsieur Laurent KERMABON

2020-07-142 : Demande de subvention à l'agence de l'eau bassin Adour-Garonne pour les travaux de renouvellement de conduites d'eau potable

A l'unanimité (75 conseillers présents ou ayant donné pouvoir).

Le Conseil communautaire décide :

- de solliciter une aide auprès de l'agence de l'eau pour subventionner les travaux suivants :

- Renouvellement de 900 ml de conduite en amiante rue des Réaux sur la commune de Libourne par une conduite en fonte selon le financement suivant :

Organisme ou collectivité apportant une aide financière	Montant des travaux HT	Forme et taux de l'aide (avance ou subvention)	
Agence de l'eau Adour Garonne	373 211,30€	30 %	111 963,39€
Fonds propres		70 %	261 247,91€

- Renouvellement de 780 ml de conduite en amiante avenue de Envoyé en préfecture le 24/07/2020 ne de Libourne selon le financement suivant :

Reçu en préfecture le 24/07/2020

Organisme ou	Montant des travaux HT	ant des travaux HT Forme et taux d	
collectivité apportant une aide financière		(avance ou subv ention)	attendue
Agence de l'eau Adour Garonne	625 500 €	30 %	187 650€
Fonds propres		70 %	437 850€

- d'autoriser le Président ou son représentant à déposer la candidature de La Communauté d'agglomération du Libournais (La Cali) auprès de l'Agence de l'eau Adour Garonne dans le cadre de son plan de soutien exceptionnel à l'investissement pour la sécurisation de l'eau suite à la crise du COVID-19 - d'autoriser le Président ou son représentant à solliciter une demande subvention auprès de l'Agence de l'Eau Adour Garonne dans le cadre de son plan de soutien exceptionnel à l'investissement pour la sécurisation de l'eau suite à la crise du COVID-19
- d'autoriser le Président ou son représentant à signer l'ensemble des documents afférents.

2020-07-143 : Désignation des représentants de La Cali au sein du syndicat intercommunal d'alimentation en eau et assainissement de l'Est Libournais

A l'unanimité (75 conseillers présents ou avant donné pouvoir).

Le Conseil communautaire décide :

- de désigner les délégués de La Cali au syndicat intercommunal d'alimentation en eau et d'assainissement de l'Est Libournais :

Commune	Titulaires	Suppléants
Pomerol	Jean-Luc Barbeyron	Caroline Raynier
	Jean Luc Bodo	Jean-Bernard Henry

2020-07-144 : Désignation des représentants de La Cali au sein du syndicat intercommunal d'alimentation en eau et assainissement de la région d'Arveyres

A l'unanimité (75 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide :

- de désigner les délégués de La Cali au syndicat intercommunal d'alimentation en eau et

Communes	Titulaires	Suppléants
Arveyres	Bernard Guilhem	Samuel Walton
	Cédric Avrillaud	Benoit Perez
Cadarsac	Joachim Boisard	Jocelyne Antoniazzi
	Michael Berard	Eric Blot
Daignac	Michel Massias	Christian Siutat
J	Emmanuel Bourrez	Frédéric Picq
Dardenac	Denis Guibert	Grégory Logiez
	Ludovic Maurey	Stéphanie Arsandeau
Espiet	Williams Fortage	Bruno Elies
	Samuel Nugues	Jean-Marie Foucaud
Génissac	Jean-Jacques Tallet	Jérôme Lassalle
	Huguette Juint	Sophie Krafft
Izon	Philippe Girard	André Veyssière
	Thierry Dubreuil	Laurent De Launay
Moulon	Renaud Chalengeas	Olivier Gautey
	Jean Robert Derose	Arnaud Obry
Nérigean	Jean-Luc Lamaison	Mickael Houelbec
ŭ	Henri Laiguillon	Jérémie Lurton
Saint-Germain-du-Puch	Catherine Viandon	Bernard Escoulent
	Rachel Vauna Lagarde	Guy Chabanais
Saint-Quentin-de-Baron	Stéphanie Dupuy	Song Sok
	Pierrick Ballester	Dany Joly
Tizac de Curton	Josette Travaillot	Sylvain Mattiauda
	Serge Platon	Agnès Mikuljan-Desportes
Vayres	Eve Ribes	Eric Succo
•	Bernard Mercier Lachapelle	José Arnal

2020-07-145 : Désignation des représentants de La Cali au sein du sy d'alimentation en eau et assainissement de la vallée de l'Isle et de la l

Envoyé en préfecture le 24/07/2020 Reçu en préfecture le 24/07/2020

Affiché le

ID: 033-200070092-20200717-2020_07_PV03-AU

A l'**unanimité** (**75** conseillers présents ou ayant donné pouvoir), Le Conseil communautaire décide :

- de désigner les délégués de La Cali au syndicat intercommunal d'alimentation en eau et d'assainissement de la vallée de l'Isle et de la Dronne :

l'assainissement de la vallee de	risie et de la Dronne :		
Communes	Titulaires	Suppléants	
Abzac	Jacques Rabanier	Jacques Lafon	
Camps	David Resende	Thierry Barnagaud	
Chamadelle	Sophie Blancheton	Gérard Mussot	
Coutras	Jérôme Cosnard	Alain Jambon	
Les Eglisottes	Bernard Guillemot	Ludovic Billy	
Le Fieu	Mariette Couderc	Alain Rambaud	
Gours	Alain Paigne	Sébastien Picaud	
Les Peintures	Armand Battiston	Bruno Berteau	
Porchères	Christian Aïçoberry	Christiane Bergere	
Puynormand	Yannick Brun	Christophe Pascal	
Saint-Antoine-sur-l'Isle	Paquerette Peyridieux	André Clastres	
Saint-Christophe de Double	Martine Lecouleux	Alain Arnoud	
Saint-Médard de Guizières	Stéphane Catalan	Mireille Conte-Jaubert	
Saint-Sauveur de Puynormand	Jean-Pierre Dubet	Claude Micoine	
Saint-Seurin-sur-l'Isle	Patrick Jarjanette	Riad Tria	

2020-07-146 : Désignation au Conseil d'exploitation de la Régie Assainissement non collectif (ANC)

A l'unanimité (75 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil décide de désigner les 8 membres suivants :

Commune	Délégués titulaires	Délégués suppléants	
LES BILLAUX	Michel Millaire	Philippe Pechereau	
LALANDE DE POMEROL	Patrick Merle	Véronique Houdinet	
LIBOURNE	Laurent Kermabon	Régis Grelot	
LIBOORNE	Denis Sirdey	Agnès Séjournet	

2020-07-147 : Désignation d'un représentant de La Cali à l'Agence Régionale de Biodiversité Nouvelle-Aquitaine

A l'unanimité (75 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide :

- de désigner un représentant de La Cali au sein des instances de l'ARB Nouvelle-Aquitaine : Monsieur Laurent KERMABON

2020-07-172: Mode de passation STEP de Condat

A l'unanimité (75 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide :

- d'adopter le mode de dévolution des travaux en marché global de conception-réalisation passée selon la procédure avec négociation, pour les travaux de reconstruction de la station d'épuration
- de fixer un nombre maximum de candidats admis à présenter une offre de 4,

- d'autoriser Monsieur le Président à prendre un arrêté pour la composition Envoyé en préfecture le 24/07/2020

- de fixer une prime maximale de 35 000 € HT par candidat selon les pres Reçuen préfecture le 24/07/2020 lu jury,

- d'arrêter le niveau « avant-projet » pour les prestations à remettre Affichè le le cadre du manufacture de la cadre du manufact conception-réalisation.

ID: 033-200070092-20200717-2020_07_PV03-AU

- d'autoriser Monsieur le Président à lancer la consultation selon cette procedure,

- d'autoriser Monsieur le Président à effectuer toutes les démarches administratives et financières relatives à cette consultation.

2020-07-182 : Désignation des représentants de La Cali au sain du syndicat intercommunal Nord Libournais

A l'unanimité (75 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide de désigner les déléqués de La Cali SIEPA du Nord Libournais

Le Conseil communautaire decide de designer les delegu Titulaires	
Jacques RABANIER Jeany DUVAL	Abzac
Fabienne Krier Christian Raymond	Bayas
Jean-Luc DARQUEST Jean-Luc LETERME	Bonzac
Hervé ALLOY Patrick ANGULO	Guîtres
Patricia GOBBI Bruno LAVIDALIE	Lagorce
Hélène ESTRADE Stéphane BEAUFILS	Lapouyade
Jean-François BLANCHET Bernard BACCI	Maransin
ABANADES Jean-Claude TREBUCHAIRE Francine	Sablons
Lionel GACHARD Jean-Louis MICHEL	Saint-Ciers d'Abzac
Pascal PERAULT Fabienne FONTENEAU	Saint-Denis-de-Pile
Pierre MALGUID Nicolas BERT	Saint-Martin-de-Laye
Jean-Philippe VIRONNEAU Thibaud YVON	Saint-Martin-du-Bois
Chantal Gantch Christelle Lagrave	Savignac de l'Isle
Pierre Jean MARTINET Frédéric FERCHAUD	Tizac de Lapouyade

JEUNESSE, INSERTION ET ATTRACTION DU MONDE ETUDIANT

Rapporteur: Monsieur Thierry MARTY

2020-07-148 : Fixation des tarifs des séjours courts organisés par les espaces jeunes pendant les vacances d'été 2020

A l'unanimité (75 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide :

- d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à fixer les tarifs des séjours organisés par les structures jeunesse de La Cali pendant les vacances d'été 2020, selon la grille tarifaire ci-dessous :

STRUCTURES (responsables de l'organisation)	SEJOURS (par ordre chronologique)	TARIFS (selon le quotient familial)	
COUTRAS	SEJOUR A LA ROCHELLE (17) 09 au 11 juillet (3 jours) 16 jeunes – 14/17 ans	Inférieur à 400 € : 38 € Entre 401 et 900 € : 48€ Plus de 900 € : 58 €	
IZON	SEJOUR A MIMIZAN (40) 12 au 17 juillet (6 jours) 15 jeunes – 12/17 ans	Inférieur à 600 € : 164 € Entre 601 et 850 € : 174 € Entre 851 et 1100 € : 184 Entre 1101 et 1250 € : 194 Entre 1251 et 1500 € : 204 Plus de 1500 € : 214€	

		Envoyé en préfecture le 24/07/2020
GUITRES	NUITEE A MONTENDRE (17) 15 au 16 juillet (2 jours) 16 jeunes – 12/17 ans	Reçu en préfecture le 24/07/2020 Affiché le Entre 401 et 900 ID : 033-200070092-20200717-2020_07_PV03-AU
ST SEURIN SUR L'ISLE	SEJOUR ST JEAN DE LUZ (64) 20 au 24 juillet 2018 (5 jours) 16 jeunes – 12/17 ans	Inférieur à 400 € : 54€ Entre 401 et 900 € : 64 € Plus de 900 € : 74 €
ST DENIS DE PILE	SEJOUR AU PAYS BASQUE (64) 28 juillet au 31 juillet (4 jours) 15 jeunes – 12/17 ans	Inférieur à 400 € : 60€ Entre 401 et 900 € : 70 € Plus de 900 € : 80 €
ST SEURIN SUR L'ISLE	NUITE A ROYAN (17) 28 au 29 juillet (2 jours) 16 jeunes – 12/17 ans	Inférieur à 400 € : 25 € Entre 401 et 900 € : 29 € Plus de 900 € : 34 €
GUITRES	SEJOUR AU PUY DE DOME (63) 03 au 07 Aout (5 jours) 15 jeunes 12/17 ans	Inférieur à 400 € : 97 € Entre 401 et 900 €: 107 € Plus de 900 €: 117 €
COUTRAS	SEJOUR ILE D'OLERON (17) 10 Aout au 14 Aout (5 jours) 16 jeunes – 14/17 ans	Inférieur à 400 € : 87 € Entre 401 et 900 € : 97 € Plus de 900 € : 107 €
IZON	SEJOUR A ARCACHON (33) 17 aout au 21 aout (5 jours) 15 jeunes – 11/17 ans	Inférieur à 600 € : 52€ Entre 601 et 850 € : 62€ Entre 851 et 1100 € : 72€ Entre 1101 et 1250 € : 82 € Entre 1251 et 1500 €: 92 € Plus de 1500 € : 102€
ABZAC – COUTRAS – GUITRES – ST DENIS DE PILE	SEJOUR A GUCHEN (64) 18 au 20 aout (3 jours) 35 jeunes – 12/17 ans	Inférieur à 400 € : 42€ Entre 401 et 900 € : 47 € Plus de 900 € : 52 €

2020-07-149 : Fixation des tarifs du séjour organisé pour les vacances d'été 2020

A l'unanimité (75 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide d'autoriser le Président ou son représentant à fixer les tarifs selon les grilles suivantes :

- Pour le séjour des 40 enfants âgés de 11 à 14 ans en Vendée sur l'île d'Yeu du 20 au 29 juillet 2020 (10 jours) :

Habitant Cali				Habitant Hors Cali		
T1: < 600	T2:601 à 850	T3:851 à 1100	T4: 1101 à 1250	T5 : 1251 à 1500	T6 : > 1500	900.00.6
380,00€	390,00 €	400,00 €	410,00 €	420,00 €	430,00 €	800,00€

Une réduction de 10% est accordée pour le deuxième enfant inscrit et 20% pour le troisième enfant inscrit d'une même famille sur le séjour.

2020-07-150 : Collège des Dagueys - Conseil d'Administration - Désignation d'un représentant de La Cali

A l'unanimité (75 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide de désigner Monsieur Jean-Luc Barbeyron pour siéger au sein du conseil d'administration du collège Les Dagueys.

2020-07-151 : Collège Jean Auriac - Conseil d'administration - Désignation d'un représentant de La Cali

A l'unanimité (75 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide de désigner :

- Monsieur Joachim Boisard pour siéger au sein du conseil d'administration du collège Jean Auriac.

2020-07-152 : Désignation des représentants à la mission locale du libournais

A l'unanimité (75 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide d'approuver la désignation des représ Envoyé en préfecture le 24/07/2020 que la l'Assemblée générale de la Mission Locale du Libournais :

Titulainea

Reçu en préfecture le 24/07/2020

	Affiché le
Sup	ID: 033-200070092-20200717-2020_07_PV03-AU

	ritulaires	34P ID: 033-200070092-20200717-2020_07_
1	Thierry Marty	Sandy Chauveau
2	David Redon	Fabienne Fonteneau
3	Baptiste Rousseau	Anne-Marie Priegnitz
4	Lionel Gachard	Jean-Claude Abanadès
5	Fabienne Krier	Renaud Chalengeas
6	Josette Travaillot	Pierre-Jean Martinet
7	Stéphanie Dupuy	Jocelyne Lemoine
8	Delphine Floirat	Laurent De Launay
9	Evelyne Lavaure Cardona	Christophe Galan

2020-07-153 : Désignation des représentants au plie du libournais

A l'unanimité (75 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide d'approuver la désignation des représentants de La Cali pour siéger à l'Assemblée générale et au Comité de pilotage de l'Association PLIE du Libournais :

Assemblée générale :

Titulaires	Suppléants
Thierry Marty	Baptiste Rousseau
Fabienne Fonteneau	Josette Travaillot
Laurent De Launay	Joachim Boisard
Jean-Luc Lamaison	Jean-Philippe Vironneau
Fabienne Krier	Pierre Malville
Patrice Huchet	Bernard Bacci
Martine Lecouleux	Jean-Luc Darquest
Evelyne Lavaure-Cardona	Sophie Blancheton
Jean-Jacques Tallet	Didier Cazenave

Comité de pilotage :

Titulaire	Suppléant	
Fabienne Fonteneau	Evelyne Lavaure-Cardona	

2020-07-154 : Désignation des représentants à LibRT - régie de territoire du libournais

A l'unanimité (75 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide d'approuver la désignation des représentants de La Cali pour siéger à l'Assemblée générale de LibRT Régie de Territoire du Libournais :

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE		
	Titulaires	
	Baptiste Rousseau	
	Cécile Aboudaram	

EQUITE TERRITORIALE, DEPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE, LUTTE CONTRE LES ZONES **BLANCHES**

Rapporteur: Madame Stéphanie DUPUY

2020-07-155 : Désignation des représentants de La Cali au Syndicat Mixte Gironde Numérique

A l'unanimité (75 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide de désigner :

- un déléqué titulaire et un délégué suppléant de la Communauté d'agglomération du Libournais au sein du Syndicat Mixte Gironde Numérique

Titulaire	Suppléant
Stéphanie Dupuy	Jean-Philippe Le Gal

2020-07-156 : Syndicat Mixte Gironde Numérique - Contribution 2020 l'adhésion de La Cali aux services numériques mutualisés

Envoyé en préfecture le 24/07/2020 Reçu en préfecture le 24/07/2020

Affiché le

ID: 033-200070092-20200717-2020_07_PV03-AU

A l'unanimité (75 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant :

- à verser au Syndicat Mixte Gironde Numérique la contribution budgétaire de La Cali d'un montant de 22 405 € au titre de l'année 2020.
- à reconduire la participation de La Cali aux services numériques mutualisés de Gironde Numérique pour un montant annuel de 44 834 € permettant l'accès à ces services numériques à l'ensemble des communes de La Cali ainsi qu'aux CCAS/CIAS et RPI du territoire.
- à effectuer toutes démarches utiles et à signer tout acte afférent à ces opérations, en particulier les conventions ou leurs avenant réglant les relations entre La Cali, les communes de la Cali qui souhaitent bénéficier des services et le Syndicat Mixte Gironde Numérique.

MARCHES PUBLICS

Rapporteur: Monsieur Alain JAMBON

2020-07-157: Elections des membres de la commission d'appel d'offre (CAO)

A l'unanimité (75 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire procéde à l'élection des membres de la commission d'appel d'offres à caractère permanent comme suit :

Titulaires	Suppléants Denis Sirdey	
Hervé Alloy		
Bernard Guilhem	Michel Massias	
Laurent Kermabon	Stéphanie Dupuy	
Jean-Luc Darquest	Sébastien Laborde	
Mireille Conte-Jaubert	Laurent De Launay	

2020-07-158 : Groupement de commandes portant sur l'achat de formations obligatoires en matière d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail : désignation des représentants du Conseil communautaire au sein du comité de suivi

A l'unanimité (75 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide de désigner

- Monsieur Alain Jambon
- Monsieur Joachim Boisard

2020-07-159 : Groupement de commandes portant sur l'achat et la livraison de fournitures d'entretien : désignation des représentants du Conseil communautaire au sein du comité de suivi

A l'unanimité (75 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide de désigner

- Monsieur Alain Jambon
- Monsieur Joachim Boisard

2020-07-160 : Groupement de commandes portant sur l'achat de prestations de services de vérifications et de contrôles réglementaires des dispositifs et des moyens de lutte contre l'incendie : désignation des représentants du Conseil communautaire au sein du comité de suivi

A l'unanimité (75 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide de désigner :

- Monsieur Alain Jambon
- Monsieur Joachim Boisard

2020-07-161 : Groupement de commandes portant sur l'achat de prestations de services en télécommunication : désignation des représentants du Conseil communautaire au sein du comité de suivi

A l'unanimité (75 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide de désigner :

- Monsieur Alain Jambon
- Monsieur Joachim Boisard

2020-07-162 : Groupement de commandes portant sur l'achat et la liv Envoyé en préfecture le 24/07/2020 s informatiques : désignation des représentants du Conseil communa Reguler préfecture le 24/07/2020 é de suivi

Affiché le

ID: 033-200070092-20200717-2020_07_PV03-AU

A l'unanimité (75 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide de désigner

- Monsieur Alain Jambon
- Monsieur Joachim Boisard

2020-07-163: Groupement de commandes portant sur les travaux d'entretien, d'aménagement et de réparation de voirie : désignation des représentants du Conseil communautaire au sein du comité de suivi

A l'unanimité (75 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide de désigner :

- Monsieur Alain Jambon
- Monsieur Joachim Boisard

2020-07-164 : Groupement de commandes portant sur l'impression de supports de communication : désignation des représentants du Conseil communautaire au sein du comité de suivi

A l'unanimité (75 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide de désigner :

- Monsieur Alain Jambon
- Monsieur Joachim Boisard

2020-07-165 : Groupement de commandes portant sur l'assistance juridique générale : désignation des représentants du Conseil communautaire au sein du comité de suivi

A l'unanimité (75 conseillers présents ou ayant donné pouvoir).

Le Conseil communautaire décide de désigner :

- Monsieur Alain Jambon
- Monsieur Joachim Boisard

2020-07-166 : Groupement de commandes portant sur l'achat de prestations de services de contrôles et de vérifications réglementaires en matière de sécurité : désignation des représentants du Conseil communautaire au sein du comité de suivi

A l'unanimité (75 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide de désigner

- Monsieur Alain Jambon
- Monsieur Joachim Boisard

2020-07-167: Groupement de commandes portant sur l'achat de micro-ordinateurs fixes avec écran et de micro-ordinateurs portables : désignation des représentants du Conseil communautaire au sein du comité de suivi

A l'unanimité (75 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide de désigner

- Monsieur Alain Jambon
- Monsieur Joachim Boisard

2020-07-168 : Groupement de commandes portant sur l'élaboration d'un schéma directeur immobilier : désignation des représentants du Conseil communautaire au sein du comité de suivi

A l'unanimité (75 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide de désigner :

- Monsieur Alain Jambon
- Monsieur Joachim Boisard

2020-07-169 : Groupement de commandes portant sur le renouvellement de l'architecture de stockage et de l'infrastructure de virtualisation : désignation des représentants du Conseil communautaire au sein du comité de suivi

A l'unanimité (75 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide de désigner :

- Monsieur Alain Jambon
- Monsieur Joachim Boisard

2020-07-170 : Groupement de commandes portant sur la sor responsabilité civile et risques annexes : désignation des communautaire au sein du comité de suivi

Envoyé en préfecture le 24/07/2020

Reçu en préfecture le 24/07/2020

Affiché le

ID : 033-200070092-20200717-2020_07_PV03-AU

A l'unanimité (75 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide de désigner

- Monsieur Alain Jambon
- Monsieur Joachim Boisard

2020-07-171 : Groupement de commandes portant sur l'achat et la livraison de fournitures de bureau, de papier et d'enveloppes de correspondance : désignation des représentants du Conseil communautaire au sein du comité de suivi

A l'unanimité (75 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide de désigner :

- Monsieur Alain Jambon
- Monsieur Joachim Boisard

CULTURE

Rapporteur: Madame Brigitte NABET-GIRARD

2020-07-173 : Fixation des tarifs de l'école de musique intercommunale pour l'année scolaire 2020 / 2021

A l'unanimité (75 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide

- d'augmenter les tarifs d'inscription dans la limite de 1,2 % (tarif égal ou au-dessus de 0,05 € arrondi au dixième supérieur ; en-dessous de 0,05 €, arrondi au dixième inférieur)
- d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant : à mettre en œuvre ces tarifs et ces dispositions à compter du 31 juillet 2020.

SUIVI DES CONTRATS DE CONCESSIONS

Rapporteur: Monsieur Denis SIRDEY

2020-07-174 : Election des membres de la commission d'attribution des contrats de concession (CACC)

A l'unanimité (75 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire procède à l'élection des membres de la commission d'attribution des contrats de concession comme suit :

Titulaires	Suppléants	
Hervé Alloy	Bruno Lavidalie	
Patrick Mercier	David Resende	
Sébastien Laborde	Martine Lecouleux	
Laurent Kermabon	Jean-Louis Arcaraz	
Stéphanie Dupuy	Alain Jambon	

2020-07-175 : Élection des membres de la commission consultative des service publics locaux (CCSPL)

A l'unanimité (75 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire procède à l'élection des membres de la commission consultative des services publics locaux comme suit :

Titulaires	Suppléants	
Hervé Alloy	Bruno Lavidalie	
Patrick Mercier	David Resende	
Sébastien Laborde	Lionel Gachard	
Stéphanie Dupuy	Chantal Gantch	
Laurent Kermabon	Jocelyne Lemoine	

⁻ procède à la désignation des représentants d'associations locales

	d'associations le Rece titulaires Affic	oyé en préfecture le 24/07/2020 u en préfecture le 24/07/2020 hé le suppléants
Fédération nationale des associations des usagers de transports – FNAUT	Alain Roux	033-200070092-20200717-2020_07_PV03-AU
Fédération des conseils de parents d'élèves – FCPE	Cécile Dulimbert	Michel Berteau
Association des industriels de La Cali	François Pointeau	Nicole Carreau
Association des amis voyageurs - ADAV 33	Hélène Beaupère	Emeline Chapleau
Représentants de quartier Ville de Libourne	Christophe Montet	Monique Papin

2020-07-176 : Infructuosité de la procédure pour la gestion des aires d'accueils des gens du voyages et des terrains familiaux et lancement d'une procédure sans publicité ni mise en concurrence

A l'unanimité (75 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide :

- de prononcer l'infructuosité de cette procédure,
- d'autoriser le lancement d'une procédure sans publicité ni mise en concurrence préalable pour la gestion des équipements d'accueil des gens du voyages situés sur le territoire de La Cali.

GEMAPI

Rapporteur: Monsieur Jean Claude ABANADES

2020-07-177 : Désignation des délégués au Syndicat mixte SMER E2M

A l'unanimité (75 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire désigne les délégués suivant :

Titulaires		Suppléants	
Cadarsac	Samuel Walton	Arveyres	
Daignac	Ludovic Maurey	Dardenac	
Espiet	Song Sok	Saint-Quentin de Baron	
Moulon	Serge Platon	Tizac de Curton	
Génissac	Jean-Luc Lamaison	Nérigean	
Vayres	Maurice Julien	Vayres	
	Daignac Espiet Moulon Génissac	CadarsacSamuel WaltonDaignacLudovic MaureyEspietSong SokMoulonSerge PlatonGénissacJean-Luc Lamaison	

2020-07-178 : Désignation des délégués au Syndicat mixte SIETAVI

A l'unanimité (75 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire désigne les déléqués suivant :

	Titulaires	Suppléants
Abzac	Jacques Lafon	Jean-Louis d'Anglade
Les Billaux	Jean-Yves Veylit	Joseph Lepetre
Bonzac	Bruno Lacaze	Karine Munoz
Camps	Ludovic Herault	Thierry Barganaud
Coutras	Marianne Chollet	Laura Ramos
Le Fieu	Alain Rambaud	Guy Lacouture
Gours	Pierre Yves Bajard	Marc Claverie
Guîtres	Jean-Philippe Duban	Grégory Dupuis
Lalande de Pomerol	Véronique Houdinet	Stéphane Tarendeau
Libourne	Laurent Kermabon	Régis Grelot
Pomerol	Jean Bernard Henry	Jonathan Lutard
Porchères	David Redon	Mathieu Barenot
Puynormand	Pierre Lagarde	Julie Bonneau

Sablons Jean-Claude Abanades		Envoyé en préfecture le 24/07/2020 Reçu en préfecture le 24/07/2020
Saint-Antoine-sur-l'Isle	Paquerette Peyridieux	Reçu en préfecture le 24/07/2020 Affiché le le Gadeaud
Saint-Christophe de Double	Martine Lecouleux	ID: 033-200070092-20200717-2020_07_
Saint-Denis-de-Pile	Gérald Decaesteke	Eric Nicoletti
Saint-Martin-de-Laye	Amélie Martinez	Vincent Fromentay
Saint-Médard de Guizières	Christian Jaubert	Gilles Magardeau
Saint-Sauveur de Puynormand	Jean-Pierre Dubet	Claude Micoine
Saint-Seurin-sur-l'Isle	Jean Marc Salalberry	Didier Bidou
Savignac de l'Isle	. Thibaut Frugier	Eric Fron-Ortin

_PV03-AU

2020-07-179 : Désignation au SABV Dronne Aval

A l'unanimité (75 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire désigne les délégués suivant :

	Titulaires	Suppléants	
Chamadelle	Sophie Blancheton Gérard Musso		
Coutras	Laura Ramos Marianne Chollet		
Les Eglisottes	Bernard Guillemot Gérard Dubois		
Le Fieu	Jean-Michel Brunet	Edwige Duchoze	
Lagorce	Michel Allard Martine Dalla Muta		
Les Peintures	Jacques Blanc	Arnaud Jouanet	
Saint-Christophe-de-Double	Alain Arnoud	Jean-Michel Hooru	

2020-07-180 : Désignation au SIA de la Saye, du Galostre et du Lary

A l'**unanimité** (**75** conseillers présents ou ayant donné pouvoir), Sur proposition de Monsieur Philippe BUISSON, Président

Le Conseil communautaire désigne les déléqués suivant :

Titulai	Titulaires		Suppléants	
Gilbert Boutoule Eric Jouannet	Bayas	Thibaud Hillaire	Bayas	
Karine Munoz Bruno Lacaze	Bonzac	Pierre Floras	Bonzac	
Jean-Philippe Duban Sébastien GAURY	Guîtres	Grégory DUPUY	Guîtres	
Frédéric BALARESQUE Bruno LAVIDALIE	Lagorce	Guillaume GIRARDON	Lagorce	
Danielle Carbonel Jean-Dominique MOSSE	Lapouyade	Stéphane Beaufils	Lapouyade	
Jean-François Blanchet Olivier Garceau	Maransin	Virginie Morel	Maransin	
ROBERT Charlotte MICHEL Jean-Louis	Saint-Ciers-d'Abzac	LAFFERRIERE Yann- Mickaël	Saint-Ciers d'Abzac	
Amélie MARTINEZ Vincent FROMENTAY	Saint-Martin de Laye	Damien CLAUZURE	Saint-Martin de Laye	
Joël CAURRAZE François BIERRE	Saint-Martin du Bois	Alain DAVID	Saint-Martin du Bois	
Marine de Taffin Joel Verdier	Savignac de l'Isle	Laurence Godard-Debizet	Savignac de l'Isle	
RIGAIL Didier ROLLAND Jean-Pierre	Tizac de Lapouyade	BERNESCUT Dominique	Tizac de Lapouyade	

2020-07-181 : désignation au SY ER des côteaux de Dordogne

A l'unanimité (75 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil Communautaire désigne les délégués suivant :

Titulaires		Suppléants	
Laurent Kermabon	Libourne	Régis Grelot	Libourne
Jonathan Lutard	Pomerol	Jean Bernard Henry	Pomerol

PAS DE QUESTIONS DIVERSES

Envoyé en préfecture le 24/07/2020 Reçu en préfecture le 24/07/2020

rteça en prefecta

Affiché le

ID: 033-200070092-20200717-2020_07_PV03-AU

SLOW

La séance a été levée à 18 h 00.

Vu pour être affiché, conformément aux articles L.2121-25 et L.5211-1 du code général des collectivités territoriales.

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture et de la publication, le Fait à Libourne

24 juillet 2020

Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État

Le Président, Philippe BUISSON Pour expédition conforme Philippe BUISSON, Président de la Communauté d'Agglomération du Libournais

NB : Les décisions du Conseil communautaire et les débats y afférents seront retranscrits sur le registre des délibérations qui pourra être consulté par toute personne physique ou morale.